LA CLEF DU CABINET

DES PRINCES

DE L'EUROPE,

Ou Recuëil Historique & Politique de les Matieres du tems.

Janvier 1726.

TOME XLIVE



A LUXEMBOURG;

Chez Andre' Chevalier, Imprimeur de Sa Majesté Imperiale & Catholique, & Marchand Libraire.

M. DCC. XXV.

Avec Privilége ae Sa Sacrée Majesté Imperials & Catholique, & Approbation du Commissaire Examinateur,

AVIS AU PUBLIC.

CE fournal continuera de parôître regu-liérement au commencement de chaque mois; les Sçavans & les curieux sont invitez de vouloir bien communiquer leurs ouvrages, tant de Litterature que de Politique, & autres piéces qui pourront intéresser & être agréables au Public; on n'aura qu'à adresser les Paquets (francs de port) au Sieur Andre Chevalier, Imprimeur de Sa Maj. Imp. & Cath. & Marchand Libraire à Luxembourg, chez qui ledit fournals'est toujours imprimé, & où il s'imprime encore actuellement dépuis son origine: on en trouve chez lui le fond qui a commencé en fuillet 1704, de même que le Suplément en 2. Volumes, qui remonte jusqu'à la Paix de Risvick. Ceux qui voudront en faire des corps complets & avoir des mois separez, peuvent s'adresser à lui comme à la source; il leur en fera prix raisonnable.

L'on trouve aussi chez ledit Chevalier un grand assortiment de Livres, tant de ses impressions, que de tous Pais: de même que les Memoires des Sciences & des Arts de Trevoux, tant corps complets que mois separez, & differens fournaux Litteraires, Historiques & Politiques, comme Republiques des Lettres, Histoire des ouvrages des Sçavans, Histoire critique de la Republique des Lettres, l'Europe savante, &c.

LA CLEF DU CABINET

DES

PRINCES DE L'EUROPE,

Ou Recuëil Historique & Politique sur les Matieres du tems.

Janvier 1726.

ARTICLE I.

Contenant quelques nouvelles de Litterature, & autres Remarques curieuses, depuis le mois dernier.

L nous reste encore deux Harangues à placer dans ces Memoires, aprés quoi nous ferons treve aux complimens. La premiere est celle du Cardinal de Rohan, lorsque cette Eminence fit la Benediction du Mariage du Roi & de la Reine de France à Fontainebleau; & la seconde fut faite à L. M. par les Députez de l'Assemblée generale du Clergé le 15. Septembre dernier. Mr. l'Evêque de Luçon portoit la parole, & étoit à la tête de cette Députation. On sent aisément qu'il est difficile qu'un seul Journal puisse contenir un détail aussi long que celui de ce qui s'est passé au Mariage du Roi; & s'il se trouve distribué en differens endroits, bien loin de s'en plaindre, on doit nous tenir compte de nôtre exactitude à ne rien laisser échaper de ce qui peut interesser & faire plaisir à ceux qui lisent ces Memoires.

A2. SIRE

SIRE.

Harangue du Cardinal Roi.

Test à une longue suite de Rois, c'est à un Sang fecond en Heros, que vous devez la grandeur de Rehan au & la majesté du Trône sur lequel vous êtes assis. Quel lustre & quel nouveau dégré de puissance n'at-il pas acquis sous le Regne de vôtre Bisayeul? Ce grand Prince vous a laissé; Sire, l'héritage de son Empire & toute sa gloire: il vous a transmis en même-tems cet esprit de Justice & de Religion, ce caractere de bonté, ce port majestueux, & ces graces qui l'ont fait autant aimer par ses Sujets, qu'il a été admire par ses ennemis. Plus heureux même que ce Monarque, dont le Regne, comme celui de David, a été agité par de continuelles Guerres, vous regnez comme Salomon dans une profonde Paix. Il ne manquoit à vôtre bonheur, Sire, qu'une Epouse digne de vous ; en il n'apartenoit qu'à Dieu de vous la donner. Les honneurs & les rechesses, selon l'expression de l'Ecriture, viennent par succession; mais une femme prudente & fage, est un don special du Seigneur. Vous la lui avez demandée, Sire, dans des sentimens de Foi & de pieté: vos vœux ont été exaucez: Dieu vous a donné une Princest qu'il a formée selon son cœur, & qu'il a remplie de sa crainte en de son amour. En vous la donnant, il va répandre sur vous les benedictions qui sont attachées aux Mariages veritablement Chrêtiens: la pieté de cette Princesse animera la vôtre : ses exemples édifieront vôtre cœur: elle augmentera vôtre bonheur par le plaisir que vous aurez de le partager avec elle; dans vos peines, (les Rois ont les leurs, & Dieu se plaît quelque fois à les y éprous ver) elle sera vôtre consolation. Repondez, Sire, aux desseins de Dieu sur vous; qu'un amour également Chrétien & solide vous tienne tendrement & inviolades Princes &c. Janvier 1726. 5 inviolablement attaché à l'Epouse qui doit benir & fixer vos inclinations.

Et vous, Madame, plus sensible au choix du Monarque qu'à l'éclat de la Couronne, regardez vôtre Auguste Epoux: contemplez les graces qui l'accompagnent, & la gloire qui l'environne, Ereconroisez par vous-même que ce que l'on vous avoit pû dire est au-dessous de ce que vous voyez. vous engageant son cœur & sa Foi, il vous donne tout ce qu'il est. Que ne doit-il pas attendre de vôtre respect & de vôtre reconnoissance? Puissiez. vous gouter longtems ensemble les donceurs d'une union qui comble de joye tous vos Sujets: puisse le Ciel la cimenter par une suite constante de prosperitez: puissions-nous, pour le bonheur de la France, & pour le repos & la felicité du monde entier, voir naître bientôt des Princes, qui, Héritiers de vos vertus, les transmettent à une glorieuse posterité.

Voici celle que prononça l'Evêque de Luçon à la tête de la Députation du Clergé.

SIRE,

E que nous avions tant desiré, ce qui seul étoit capable de calmer nos inquiétudes & d'assurer la tranquillité de l'Europe, Dieu vient de nous l'accorder dans l'heureux Mariage de V. M. Tous vos jours sont marquez, Sire, par les témoignages que vous recevez sans cesse de l'amour de vos peuples; vous y êtes toujours sensible, vous le serez sans doute encore plus à l'ardeur avec laquelle l'Eglise de France presente à Dieu ses vœux & ses sacrisces pour la prosperité d'une union qui fera également vôtre felicité & celle de vos Sujets.

Que pouvoit il nous arriver, Sirc, de plus heureux que de voir affocier à vôtre Empire une Prin-

Harangue de l'Evéque de Luçon au Roi, en lo felicitant Jur fon Mariage de la part du Clergé. cesse que Dieu recompense aujourd'hui pour l'homeux de la vertu; à qui le Ciel a donné la Foi la plus vive pour les veritez Evangeliques, & la sidelité la plus exacte pour remplir tous les devoirs de la Religion. Une Princesse qui, éprouvée par les disserentes vicissitudes de la fortune, toujours appliquée à les mettre à prosit, apporte sur le Trône un cœur dégagé des vanitez de la terre, & que l'experience aura préparé à la bonté & a la compassion: vertus si rares dans ceux qui ont toujours été heureux?

Que toutes les Provinces de ce vaste Empire, que tous les Corps illustres de cet Etat signalent donc à l'envi les transports de leur joye & de leurs esperances.

Pour nous, par un témoignage d'un bien plus grand prix que les Trophées & que les Arcs de Triomphe, nous allons joindre les augustes noms de Loilis & de Marie dans les saints Sacrifices que nous offrirons tous les jours au Roi des Rois.

Nous lui demanderons pour vous, Site, pour l'Erat, pour l'Eglife. la benediction qu'Abraham regardoit comme le comble de la felicité, & fans laquelle il étoit insensible à tous ses autres biens, une posserité nombreuse.

Mais ce que nous demanderons encore, Sirc, avec bien plus d'instance & d'ardeur, c'est qu'il vous

rende le Pere de vos peuples.

Plusieurs de vos Prédecesseurs ont porté le glorieux Titre de Conquerant, de Grand, & de Victorieux, un seul dont la memoire sera dans une éternelle benediction, a porté celui de Pere du peuple. Il merita de l'être en soulageant ses Sujets par une commiseration vrayment paternelle, & malgré les longues & dissibiles Guerres qu'il eut à soutenir.

Que ne devons-nous pas esperer de V. M. dans des conjonêtures plus favorables, & quand nous vodes Princes &c. Janvier 1726. 7
yons à la tête de vos Confeils la verité, la justice en la bonne foi; quand nous voyons vôtre Autorité, déja si respectable, recevoir encore un nouveau lustre des augustes mains à qui vous l'avez confiée?

Peu de Rois, Site, ont contracté avec Dieu d'aufsi grandes obligations que V. M. Vous en avez re-

su des graces infinies.

Je ne parle point de cet agrément de la nature, qui, quoique dangereux, sied pourtant si bien à la Majesté du Trône: que Dieu même sembla rechercher dans les premiers Rois qu'il donna à son peuple. Je ne parle point encore de l'avantage de commander dans un âge si jeune au plus beau Royaume de l'Univers.

Mais, Sirc, n'oubliez jamais cette espece de miracle que Dieu a fait en vôtre faveur lor/qu'il a garanti vos Etats de toute Guerre intestine ou étrangere, dans l'âge foible que l'ambition, la jalousie, les prétentions attendent pour en prositer.

N'oubliez jamais que c'est dans ces tems les plus critiques que Dieu a fait davantage respecter vôtre Autorité Royale, sans autres forces que celles des Rois.

Tant de faveurs, Sirc, n'ont pas épuisé les bontez de Dieu sur V. M.; il vous reservoit dans les tresors de sa Providence une Princesse formée selon son cœur, & dont les vertus mettront le comble à vôtre felicité.

Que la posterité publie donc à jamais vôtre amour pour l'Eglise, vôtre protection pour faire observer les Loix que le St. Esprit dicte par sa bouche. Faites-la joüir, cette Eglise, de la Paix & de la tranquillité qui regnent dans vos Etats, & dont vous êtes redevable à ses prieres.

C'est à vous de la proteger, tandis qu'elle demande à Dieu les graces les plus abondantes pour V. M. Qu'il vous rende le plus religieux, le plus juste à le plus pacifique, ou si l'on vous y force, le plus

victorieux Prince qui ait jamais regné.

Que cheri du Ciel, & honoré sur la terre, vous voyiez comme un autre St. Louis, croître sous vos yeux une nombreuse posterité, solide appui de vôtre. Empire. Es qu'ensin, vous joüissez trés-longtems de toutes les prosperitez accordées aux Princes qui ont protegé la Religion.

II. Le prix de l'Academie Françoise qui avoit proposé pour question, qu'est-ce que Dieu, a été adjugé à une personne encore inconnuë qui a conclu par ces vers;

Loin de rien dire de cet Eire suprême, Gardons en l'adorant un silence profond; C'est un Etre immense, & l'esprit s'y confond; Pour dire ce qu'il est, il saut être lui même.

Le 13. Novembre l'Academie Royale des Inferiptions & Belles Lettres fit sa rentrée avec les ceremonies accoutumées; & Mr. de Bose, Secretaire perpetuel, y présida en l'absence de l'Abbé Bignon & de l'Evêque de Langres. Le 14. l'Academie Royale des Sciences reprit aussi ses exercices; on y sit la lecture d'un discours trés élegant composé par Mr. de Fontenelles, à la lossange du teu Czar Pierre Alexeovitz, & de la Czarine actuellement Regnante.

III. Le mot de l'Enigme du mois dernier est le

Sommeil.

ENIGME.

E vis dans les Forêts où je me multiplie,' Qumais je n'y fis aucun mal; Cependant on me prend, & de Juite on me lie Comme un dangereux animal,

On craint si fort que je n'échape, Que malgré les liens dont je suis garroté, On doute que je jois affez bien arrêté.

Te fais honte à ceux que je frappe; Comme d'un monstre affreux on menace de moi Aux grands comme aux petits je cause de l'effroi;

Cependant je suis sans malice, On ne sçauroit m'en accuser; Mais je ne dois point m'excuser, Te suis à craindre avec justice. P'impose au plus hardi Soldat,

A certaine autre espece aussi de même graine, D'animaux malfaisans, c'est un aussi bon plat que

Ceux que cite la Fontaine. I'ai bien encore plus d'un Emploi; Je suis par tout si necessaire, Que depuis la moindre chaumiere Jusque dans le Palais des Rois On ne peut se passer de moi.

Je n'y rendois pourtant qu'un fort mince service Sans un maudit bâton toujours sur moi levé Qui me fait souffrir le suplice

Qui punit à Maroc l'Esclave retrouvé.

IV. On a gravé & on frape actuellement à Nancy un beau Médaillon à l'honneur de S. A. R. frapé à Nande Lorraine, à l'occasion de la construction des cy à l'honneur nouveaux Ponts & des grands chemins que ce Prin- de S. A. R. ce a depuis peu ordonnés dans ses Etats, & qui de Lorraine. certainement sont les plus magnifiques qui le voyent en Europe. S. A. R. y est representée d'un côté avec la legende ordinaire, & au revers on voit un Char attelé de deux Chevaux, conduit par une Femme, tenant une Croix de Lorraine de la main droite, & de la gauche les rênes des Chevaux. Ce Char paroit rouler le long des grands chemins. Mercure

Medaillon

Mercure, le Dieu tutelaire des Voyageurs & des Commerçans, paroît placé à côté, & fait observer de son Caducée les magnisques Edifices que S. A. R. a fait construire pour la commodité des peuples & la sûreté du Commerce. On lit cette Devise autour, Viarum pervius usus.

L'Auteur qui ne souhaite d'être connu que par ces Lettres initiales de son nom F. A. M. Chanoine Regulier de l'Ordre de Prémontré & Prieur de S., en promet une plus ample explication en François dés qu'il aura été rendu public. Il nous envoye en attendant la Dissertation dédicatoire suivante, qui accompagnoit les Types de ce Médaillon, lorsqu'il eut l'honneur de les presenter dernierement à ce Prince. La voici.

HISTORIA METALLICA

A Sacerdotibus Ægyptiis excogitata,

A sapientibus Gracis exculta,

A triumphantibus Romanis expolita,

A faculis maxime Christianis probato apud omnes
fuit in usu.

Hâc majorum eventuum belli pacifve temporibus plurima habemus monumenta scriptis certiora.

Hâc Principum pro Patrie bono preclare gesta,

Hâc temporum & familiarum series texta

Hâc Regum liberalitas & munificentia propalata, Hâc Religionum diverfitas & facrificiorum instru-

menta signata.

Nulli Roma furgebant arcûs triumphales, Nulla adificia operave publica Imperatorum cura vel confulum,

Quin obsignarentur in nummis, Ad perpetuam rei memoriam. Eodem ergo nos veri studio, & Patria amore gloria Metallica LEOPOLDI Historia consulentes integritati,

Mirandum sanè & à saculis mundi inauditum opus,

Quod factum stupemus quasi in ictu oculi, Sculpamus in silice & in are.

-0690

Plaudite cives, plaudite exteri, plaudite omnes. LEOPOLDUS PRIMUS

Lotharingiæ & Barri Dux, Rex Jerosolymarum, In via fecit pervia,

Prabens iter rectum, planum & sacurum popule

Herculeo labore.

Quod concupierunt videre Patres, hoc vident filii, Hujus fructu gaudebunt & nepotes,

Duces Regii, Regiæque Ducissa providam collaudantes potentiam.

Confundantur verò & convertantur rettorsum Qui hâc preteribunt nec dixerint;

Benedictio Domini super vos: benediximus vobis in nomine Domini... Pfalm. 128.

ARTICLE II.

Contenant ce qui s'est passé de plus considerable en ESPAGNE, & en POR-TUGAL, depuis le mois dernier.

I. Pspagne. La grossesse de la Reine est certaine, & a été declarée. L'Infant Dom Carlos a été indisposé, & l'Infante a eu quelques accez de fievre à l'Escurial; mais l'un & l'autre sont entierement rétablis. Le Roi a nommé le Duc de

Bagnos pour aller à la Cour de Portugal en qualité de son Ambassadeur extraordinaire; & on arrend ici de Lisbonne un Ministre revêtu du même caractere. Leur Commillion fera de complimenter réciproquement les deux Cours sur le Mariage, dont nous fimes mention le mois dernier, du Prince des Asturies avec l'Infante de Portural. & du Prince de Brezil avec l'Infante d'Espagne. L'accession du Roi de Portugal au dernier Traité de Vienne, suivra vraysemblablement de prés la conclusion de cette double Alliance; & on a déja envoyé au Duc de Riperda, Ambassadeur de S. M. à la Cour Imperiale, des instructions pour regler cette affaire, à l'arrivée d'un Ministre Portugais qui doit se rendre à Vienne, & qui est, dit-on, le Comte de Tarrouca. On employe tous les movens possibles pour engager les Etats d'Italie à acceder aussi à ce Traité; mais on trouve quesque disficulté de la part du Grand Duc de Toscanne & de la Republique de Venise. Le Roi de Sardaigne se fait, dit-on, solliciter pour la même affaire, & paroît fort irréfolu sur le parti qu'il doit prendre ; sans doute , afin de faire ses conditions plus avantageuses, Monsieur vander Meer, Ambassadeur d'Hollande, est traité ici avec beaucoup de distinction; & le Roi a envoyé des ordrespresfans au Marquis de Sr. Philippe, ci-devant son Ministre à Genes, de passer incessamment à l'Ambassade de la Haye, à laquelle il a été nommé; & cela, à ce que l'on présume, dans la vûë de détourner, s'il est possible, L. H. P. d'entrer dans l'Alliance dernierement concluë à Herrenhausen entre les Rois de France, de la Grande Bretagne, & de Prusse. La Cour se tenoit encore à l'Escurial le 15. Novembre. H.

des Princes &c. Janvier 1726.

II. Quoique les Troupes Espagnoles & Francoifes augmentent journellement sur les Frontieres, on continue cependant de croire qu'il n'y aura aucune rupture entre les deux Couronnes. On a fait fondre tout récenment à Barcelonne 24, pièces de Canons de Campagne; on tient prêt le grostrain d'Artillerie à Malaga, & on a envoyé des Commissaires dans l'Andalousie pour y prendre une liste exacte de tous les Chevaux dont les Habitans de cette Province peuvent se passer, sans préjudicier à la culture de leurs Terres, afin de s'en servir à remonter la Cavalerie en cas de besoin. Le Prince des Asturies ne pouvant conserver sa dignité de Grand Prieur de Malthe dans les Royaumes de Castille & de Leon, le Roi l'a conferée à l'Infant Dom Philippe, & a nommé Lieutenant de ce Prince pendant sa Minorité le Bailli Dom Pierre d'Avila de Gusman, actuellement Ambassadeur de la Religion en cette Cour. S. M. a aussi donné une place au Conseil de Castille à Dom Thomas Fernandez Monillo, Auditeur du Conseil des Ordres; la place de Fiscal de l'Audience de Seville, à Dom François Roman Melendez, Auditeur de l'Audience des Canaries; la Regence de l'Audience des Asturies, à Dom Nicolas Joseph Florez, la Regence de l'Audience de Majorque, à Dom Jo-Teph André Thomas Lopez Brana; la place de Ministre Civil de l'Audience de Catalogne, à Dom Jean Antoine Ballastro; celle de Ministre Criminel de la même Audience, à Dom Jean François de la Cueva; la Charge de Corregidor de la Ville de Leon, avec la Surintendance generale de ce Royaume, à Dom Garcia Ramirez d'Arelano, cidevant Intendant de l'Armée; le Commandement

14 La Clef du Cabinet

de Badajox, au Colonel Doni Manuel Ibanez: & celui de St. Sebastien, à Dom Joseph Farando. S. M. a écrit une Lettre fort pressante au Pape pour le poiter à donner latisfaction au Roi de Portugal au fujet de la Promotion au Cardinalat du Nonce Bichi, & Dom Felix Cornecco, chargé des affaires d'Espagne à Rome, a ordre de faire là-deflus les plus vives instances. La Capitulation que la Cour a faite pour les deux nouveaux Regimens qui se levent en Suisse, porte entr'autres, que les Capitaines seront obligez de les completer tous les deux ans, & que cet accord subsistera pendant l'espace de 15. ans. La plûpart des Domestiques & Equipages du Comte de Koniglek, Ambassadeur de l'Empereur en cette Cour, sont arrivez; mais S. Exc. n'est attenduë à Madrid qu'à la fin de Decembre, ou au commencement de Janvier.

III. La Ville de Cadix a fait offrir une somme confiderable pour empêcher que la Chambre du Commerce ne soit transportée à Seville; mais on ne veut rien changer à ce projet, dont le Marquis de la Paz est l'Auteur; & plusieurs Familles font déja vendre leurs biens fonds, pour aller s'établir en cette derniere Ville. On aprend que le Marquis Mari, Commandant l'Escadre Espagnole, a coulé à fond sur les Côtes d'Afrique deux Corsaires de Barbarie, & que le 22. du mois d'Octobre dernier il conduisir à Malaga un Corlaire de Salé, monté de 18. piéces de Canon & de 98. hommes d'équipage; que le Vice-Amiral Sommelsdick, Commandant l'Escadre Hollandoise, & qui croise encore actuellement à l'embouchure du Détroit, avoit reçu ordre de la Republique de fortir de ces Mers, & de retourner en Hollande; ce qu'il se propose de faire pour le commencement de Decembre. On travaille à regler les Articles d'un des Princes &c. Janvier 1726.

d'un Traité de Commerce que l'on a dessein de faire avec les Russiens, l'Amirauté se trouvant fort bien des Munitions & autres Agretz que les deux Fregates de cette Nation ont transportées à Cadix. Ces Bâtimens sont sur le point de s'en retourner chargez de Sel, d'Huiles, de Vins & de fruits de ces Païs.

IV. Les conditions de l'Octroi accordé par le Roi au Sr. Wolters Suedois, touchant les Mines d'or & d'argent des Provinces d'Andalouse & d'Estramadoure, ont été publiées à Madrid, avec le projet pour l'établissement d'une Compagnie par voye de soufferiptions. L'Octroi contient 18. Articles trésavantageux à cette nouvelle Compagnie, qui doit en jouir pendant l'espace de 30. années. trouvé depuis peu plusieurs tîtres & documenstouchant les Mines d'argent de Guadal-Canal, qui font foi de leurs richesses & de leur abondance, & qui donnent là-dessus de grands éclaircissemens, & les fouscriptions ont depuis tellement pris vigueur, qu'elles furent remplies, & les livres fermés le 25. Octobre. Les Interessez qui ont pris 20. Actions, s'assemblerent le 26, à Madrid, & prirent les mesures convenables pour commencer le travail de l'ouverture des Mines, le plûtôt qu'il sera possible.

V. La Cour fait état de rester à l'Escuriul jusqu'à la fin de Novembre; & le 19. on y celebra avec beaucoup de magnificence, la Fête de Sainte Elizabeth, dont la Reine porte le nom. Le Marquis de Montelcon, qui est rapellé de son Ambassade d'Hollande, sollicite celle de Venise qui étoit remplie par le seu Marquis de Beretti Landi; & on assure toujours que le Cardinal Alberonî va être declaré Protecteur de cette Couronne à Rome. Le Roi a honoié de la Grandesse le Comte d'Altereza; & le Comte d'Oropeza qui est revenu de

Vienne, a été remis en possession de tous ses Bienss La répartition des Quartiers d'hyver pour les Troupes Espagnoles sur les Frontieres de France, a été faite de maniere qu'on peut former en peu de jours un Corps de 20000. hommes; & il a été résolu dans le Conseil d'augmenter les Fortifications des Places Maritimes, les fonds necessaires pour cela étant trouvez, sans être obligé de touler le peuple par de nouvelles impositions. Les Etats d'Italie, qui s'opesoient le plus au Traité de Vienne, commencent, dit-on, à devenir plus traitables, particulierement le Grand Duc de Toscanne & le Roi de Sardaigne, qui commencent de revenir de leur prévention. Le Marquis de Risbourg est attendu de Catalogne. On aprend que les maladies ont confiderablement diminué la Garnison de Ceuta.

VI. Portugal. Lisbonne. Le 22. Octobrelle Roi étant entré dans sa trente-septième année, reçut à cette occasion les complimens de toute la Famille Royale, de la Noblesse, & des Ministres Etrangers. L'Academie Royale de l'Histoire s'assembla ce jour-la au Palais dans la grande Salle des Audiences; & le Marquis de Fronteyra, qui en est Directeur, prononça un trés beau discours à la louange de S. M. Plufieurs autres Academiciens firent lecture de divers Ouvrages, & rendirent compte de leus études, entr'autres le Père Dom Louis Cataneo de Lima, qui écrit en Latin l'Histoire des Evêchez de Vi/cou & de Lamego; Dom Manuel d'Azevedo Suarez, Maître des Requêtes, qui compose un Traité de Laz Cortez ou Assemblées generales des Etats qui se sont tenues en Portugal; Dom Manuel d'Azevedo Forrez, Ingenieur Major, qui travaille à la Geographie de ce Royaume; le P. Manuel Caetano de Souza qui a enrepris en Latin l'Histoire Ecclésiastique de Lisbondes Princes &c. Janvier 1726.

me; le Docteur Manuel Diaz de Lima qui compose les Memoires du Regne de Dom Manuel; & le Docteur Manuel Pereira de Silva Leal qui s'est chargé des Memoires Eccléfiastiques de l'Evêché de Guarda. Le Roi a nommé le Comte de Tarrouca, ci-devant fon Amballadeur Plenipotentiaire au Congrés de Cambrai, & qui est actuellement à la Haye, pour aller en la même qualité à la Cour de Vienne notifier à l'Empereur le double Mariage conclu depuis peu entre cette Cour & celle d'Espagne. On ne doute nullement que l'accesfion de S. M. Porrugaile au dernier Traité de Vienne ne soit un des principaux Articles de sa Commission. Un Anglois nommé Louis Baden, fort habile dans la Philosophie experimentale, s'est proposé de faire ici des Leçons publiques sur la Mechanique Hydraulique, Pneumatique, Optique & Métallique, qui ont dû commencer a Lisbonne le 5. Novembre dans la Salle Academique de la Maison du Comte de St. Michel.

VII. Le départ de la Flotte pour le Brezila été differé à cause des tems orageux qu'il fait en ce Païs. Le Vaisseau apartenant à la Compagnie de Corisco, qui s'étoit separé de la derniere Flotte, est heureusement revenu dans ce Port; & les Bâtimens arrivez en dernier lieu de la Bave de tous les Saints apartenans aux Négocians d'O Porto & de Viane, sont partis pour s'y rendre sous l'escorte d'un Vaisseau de Guerre. La liberté que le St. Siege a accordée aux Sujets de ce Royaume qui seront dorênavant traduits devant le Tribunal de l'Inquisition, de pouvoir desfendre leurs causes par Avocats & Procureurs, (voyez Novembre p. 343.) deplaît extrémement à l'Inquisiteur General, prétendant qu'elle est contraire à son Autorité qu'il veut maintenir par toutes sortes de voyes.

Il paroît un Maniseste que les Adherans de cet Inquisiteur ont rendu public, dans lequel on garde peu de ménagement pour la Cour de Rome, & qui marque combien les Ministres de ce Tribunal sont jaloux de leurs prétendues prérogatives, que la trop grande indulgence des Souverains a laissé monter à un excés qu'il n'est presque plus possible de reprimer. On aprend de Grenade que l'Inquisition de cette Ville y a fait deux Auto-da-Fé, dans lesquels prés de 40, personnes de different sexe ont été condamnées, accusées de Judaisme, sortilege, magie, & autres crimes sur lesquels ce Tribunal a inspection. Il s'est fait à O Porto un orage des plus violents, mêlé de tonneres & de grêles d'une grosseur extraordinaire.

VII. Barbarie. On n'a pû avoir raison, comme nous le dîmes le mois dernier, de ceux d'Alger, pour la restitution du Vaisseau de la Compagnie d'Ostende pris l'année passée par ces Corsaires, & les bons offices du Grand Seigneur qui avoit envoyé une Escadre de 4. Vaisseaux de Guerre en Barbarie, sur laquelle étoient embarquez deux Commissaires de l'Empereur, n'ont pû engager cette Republique à faire cette restitution qu'ils ont refusée avec insolence; encore moins de prêter l'oreille aux propositions qu'on leur faisoit de conclure un Traité pour la sûreté du Commerce. Ce projet a donc été abandonné, & c'est à Sa Hautesse à se faire faire raison de la desobéissance de ces Pirates, & du peu de respect qu'ils ont pour sa Médiation. L'Escadre Turque, qui d'Alger s'étoit rendue à Tunis, a trouvé la Regence de cette Ville plus traitable, & les Commissaires Imperiaux y ayant été parfaitement bien reçus, y ont conclu, à ce que l'on mande, une treve au nom de l'Empercur, dont voici la substance.

des Printes &c. Janvier 1726. 19

" Que l'Empereur donnera à la Regence de Tu" nis 20. pièces de Canon de bronze, pour fer" vir à la défense des Forteresses de ce Païs, &c.
" 10. Canons de fer avec leurs assurs, & tout ce
" qui en dépend; que S. M. I. leur fournira aussi
" une quantité d'outils & ustencilles pour la con" struction des Vaisseaux; que cette trève sera
" ratissée dans l'espace de 150. jours; que du jour
" de la signature il ne sera plus permis de faire
" aucune prise de part ni d'autre, & que si néan" moins on venoit à enlever quelque Vaisseau ou
" faire des Esclaves, on sera obligé de les relâ" cher, &c.

L'Escadre de Sa Hautesse a depuis fait voile vers Tripoli, pour solliciter cette Regence à suivre l'exemple de celle de Tunis; à quoi elle paroît, dit-on, fort disposée, & on attend une heureuse

issue de cette Négociation.

ARTICLE III.

Contenant ce qui s'est passé de plus conside rable en ITALIE, dépuis le mois dernier.

I. Rome. Un Pape du génie de Benoît XIIIa étoit digne des premiers fiecles de l'Eglife. Le Pontificat dégagé pour lors de l'embaras des affaires temporelles, ne demandoit dans ces tems heureux des Pontifes qui gouvernoient l'Eglife, que de la pieté, du zéle & de la charité, & personne ne peut disconvenir que Benoît XIII. ne possede ces vertus à un dégré éminent, & qui rendra sa memoire précieuse & immortelle. Mais dans ce tems si reculé des Apôtres, les choses ont bien changé. Des inscrèts politiques demandent d'autres soins;

& ce sont ces soins qui ne paroissent du tout point du goût du St. Pere, les regardant comme incompatibles avec la contemplation des choses celestes, dont il semble uniquement occupé. C'est en partie dans cette vûë qu'il a chargé le Cardinal Coscia du poids des affaires, & que l'honorant d'une confidence particuliere, il l'a rendu dépositaire de ce qui regarde les interêts du St. Siege, préferant une retraite tranquile à une vie agitée & toujours traversée par des contretems inévitables. Ce n'est pas qu'on veiille faire entendre que Benoît XIII. n'air tous les talens necessaires pour bien gouverner. On a vû de quelle maniere il s'y est pris au commencement de son Pontificat, & sa conduite laisse une grande idée de son génie. Pourquoi donc, demandera-t-on, s'est-il ralenti, & n'a-t il pas poulsé ses projets, tant pour la reforme des mœurs, que pour la réiinion du Troupeau qu'il s'étoit proposée & qu'il avoit si fort à cœur? Il n'yaque deux choses ausquelles on puisse attribuer un changement si inopiné; ou à sa prudence qui ne lui a pas permis de franchir des obstacles qui sont devenus insurmontables, ou à l'indocilité de ceux, qui devans les premiers concourir à ses vûës, ont au contraire traversé tous ses desseins. On ne pouvoit gueres se dispenser de donner une legere idée de l'état de cette Cour avant d'entrer dans le détail des nouvelles courantes. Commençons.

Le 21. Octobre le Pape se rendit dans le Couvent des Dominicains à Monte Mario pour y rester en retraite jusqu'au 28., ayant declaré qu'il ne prétendoit nullement y être inquiêté, & ayant même resulé de recevoir une Requête qu'une pauvre semme vouloit lui presenter. Le Cardinal Coscia a cu seul la liberté de l'entretenir pendant ce tems-là pour lui communiquer les affaires les plus importantes;

des Princes &c. Janvier 1726. importantes, ce que l'on regarde plûtôt comme une déference de cette Eminence, que comme une necessité, puisque S. S. se repose absolument sur elle de ce soin. L'Ambassadeur de Portugal, qui se tient à Frescati, ayant reçu un Exprés de Lisbonne, avoit fait demander le 24, une Audience au Pape à Monte Mario, pour lui communiquer de nouvelles instructions qu'il avoit recues de sa Cour, & lui notifier en même-tems le Mariage du Prince de Brezil avec l'Infante d'Espagne, & du Prince des Asturies avec l'Infante de Portugal; mais n'ayant pû l'obtenir, ce Ministre se rendit le 27. à Rome, où il eut une longue Conference avec le Cardinal Paulucci. Cette Eminence est à present Doyen du Sacré College à la place du feu Cardinal del Giudici : & le Cardînal Pignatelli, Archevêque de Naples, Sous-Doyen. On assure toujours que le Cardinal Alberoni va être declaré Protecteur d'Espagne, & on remarque une grande union entre le Cardinal Cinfuegos, Ministre de l'Empereur, & le Cardinal Cofcia. On est ici fort refroidi à l'égard du Cardinal de Polignac, Ambafladeur de France, depuis le dernier Traité conclu à Herrenhausen entre S.

II. Il paroit en cette Ville une nouvelle Protestation du St. Pere contre la Paix concluë entre la Cour de Vienne & celle d'Espagne. S. S. persiste toujours a resuser à Sa Maj. Imp. la Bulle de la Croisade pour le Royaume de Naples; & la désense qui avoit été faite aux Ecclésiastiques du Royaume de Sicile, de reconnoître en aucune maniere les Tribunaux de la Monarchie, n'est pas encore levée. Cependant on se slatte qu'un Ministre que l'Empereur doit envoyer incessamment ici, ajustera tous

M. T. C. & les Rois de la Grande Bretagne & de

Prusse.

ces differends à l'amiable. L'Envoyé du Roi de Sardaigne avoit reçu ordre de sa Cour de se retirer, & le Pape en ayant été informé, lui a fait sçavoir qu'il feroit bien de rester encore quelque tems en cette Ville, & qu'on travailleroit dans une Congregation particuliere à donner satisfaction au Roi son Maître. Les Consuls & Conseils d'Avignon avoient député ici le Marquis de Malignac, pour faire quelques remontrances, au St. Pere au sujer du Canal que les François ont percé aux environs de cette Ville; mais S. S. ayant trouvé fort mauvais qu'on lui eur député, sans lui en avoir demandé la permission, un jeune Cavalier pour une affaire qui demandoit au moins un homme de Lettres, lui a fait dire de s'en retourner, sans lui avoir accordé Audience; & quoique les Consuls d'Avignon meritassent châtiment pour cette imprudence, S. S. s'est contentée de leur en faire faire une reprimande, & leur a accordé quelques mois pour rentrer dans leur devoir.

III. Le 31. après midi on chanta dans la Chapelle Sixtine, en presence du Sacré College, les premieres Vêpres à l'occasion de la Fête de tous les Saints, ausquelles le Pape n'assista pas; mais le lendemain premier Novembre, S. S. accompagnée de 18. Cardinaux, se rendit dans cette Chapelle, où la Messe fut celebrée par le Cardinal Paulucci. Le Pape monta ensuite sur la Loge de Saint Pierre, d'où il donna la Benediction à une grande foule de peuple, aprés quoi S. S. retourna à Monte Mario, où Elle dîna avec les Religieux de ce Couvent, & Elle n'affifta point le soit aux Vigiles, ni au Service qui se fit le lendemain pour les Trepassez. Mr. Acquaviva est nommé à la Vicelegation d'Avignon, & ce Prélat se dispose à aller prendre possession de cet Emploi. Le Cardinal

des Princes &c. Janvier 1726.

nal Alberoni rend de frequentes visites pendant la nuit au Ministre du Duc de Parme, ce qui consirme de plus en plus que cette Eminence pourroit bien être declaré Protecteur de la Couronne d'Espagne. On aprit le 2. de Rimini que le Pere Felix Lunetti Franciscain avoit fait abjuration dans l'Eglise Carhedrale de cette Ville des Heresies de Molinos, & il est attendu dans peu ici pour faire penitence dans les prisons de l'Inquisition. L'Ambassadeur de Portugal n'ayant pû obtenir Audience du Pape, qui est toujours à Monte-Mario, a chargé de ses dépêches le Cardinal Pereira qui les a communiquées à S. S. Mr. Abbati a été envoyé à Genes d'où il doit se rendre à Turin, chargé de Commissions secretes.

IV. Le Pape sortit le 3. de sa retraite de Monte Mario, & tint Chapelle publique le même jour au Vatican, où il celebra la Messe pour le repos des ames des défunts Papes, conformément à ce qui a été decreté dans le dernier Concile de Latran. Le 5. fur les fept heures du matin S. S. partit pour Vignanello accompagnée d'un seul Dominicain, & escortée des Gardes Suisses & de quelques Cavaliers, Elle dina à Baccano, & alla coucher à Monte Rost chez le Cardinal Altieri, qui avoit tout fait preparer pour sa reception. Le lendemain S. S. arriva sur les trois heures de l'aprés midi à Vignanello, où Elle fut reçué par le Prince Ruspoli & Dom Alexandre son fils qui étoient à cheval. au bruit de plusieurs Trompettes & Timballes, & de quelques pieces d'Artillerie. Le St. Pere y trouva le Cardinal Coscia, la Duchesse de Gravina, & toute la Maison Ruspoli qui s'y étoient rendus, ayans pris les devans sur S. S. dés le 3. En arrivant, le St. Pere s'arrêta une heure dans l'Eglise des Peres Servites, & autant dans celle des Francifcains, ciscains, pour y faire ses prieres; aprés quoi il entra dans le Palais qui étoit illuminé de gros flambeaux de cire blanche. Le lendemain S. S. celebra la Messe dans celle des Augustins, où une grande foule de personnes de toutes conditions s'étoit renduë des lieux circonvoisins. Le Chevalier de St. George & la Princesse son Epouse sont revenus d'Albano à cause du mauvais tems, & doivent aller faire quelque sejour à Maccarese, où l'air est fort sain; ce lieu étant sirué sur le bord de la Mer. Dom Felix Corneco Ministre d'Espagne a reçu ordre du Roi son Maître d'acheter toutes les Maisons contigués au Palais de cette Couronne, & de les faire abattre, afin d'isoler ce Palais. On a reçu avis qu'il y a eu de violentes secousses de tremble ment de terre dans la Romagne; que les Eglises, les Maisons & la Fontaine de la grande Place de Civita Castello, ont été ruinées, & que plusieurs édifices ont été renversez à Fortignano & à Rinella.

V. Le Cardinal Cinfuegos a prispollession dans l'Eglise de Ste. Marie de Constantinople des Sieiliens, de la Dignité de Protecteur du Royaume de Sicile, vacante par la mort du Cardinal del Giudici. Le jour de la Fête de St. Charles, dont l'Empereur porte le nom, S. Em. accompagnée d'un grand nombre de Préltas & de Nobles, la celebra dans l'Eglise del Anima, par une Messe solemnelle, qui fut chantée par l'Evêque d'Arragone Dominicain, suivie d'un Te Deum en musique. Son Em. donna ensuire un splendide diner, auguel furent invitez les Cardinaux Scotti, Pereira, del Giudici. & Maresoschi, les Ministres de Portugal, de Venise. de Parme & de Modene, & plusieurs autres Personnes de distinction au nombre de 70., & le soir il y eut à son Palais de grandes illuminations. Le Cardinal Pipia est revenu de son Evêché d'Osimo ;

des Princes &c. Janvier 1726. 25 & le Cardinal Pignatelli est arrivé de Naples à Frescati. Les Sujets qui autont, dit-on, part à la prochaine promotion de Cardinaux, sont, à ce que l'on assure, Mr. Orsini Evêque de Mels, recommandé par la Cour de Vienne; Mr. Cibo, Mr. Vallignani Majordôme, & Mr, Fini Commandeur du St. Esprit, tous creatures du Cardi-

nal Colcia.

VI. Pendant le sejour du Pape à Vignanello. S. S. y a fait differences sonctions Ecclésiastiques. telles que sont celles de conferer le Chrême, de consacrer des Eolises & des Autels, de prêcher & d'accorder des Indulgences. Le 8. S. S. assista à une Processiou solemnelle qui se fit dans la nouvelle Eglise de ce lieu, & voulut porter sur ses épaules la chasse de Saint Innocent qui étoit soutenuë par trois Evêques. Le 9. Elle le rendit à l'Eglise de N. D. de Vallerano, où Elle celebra la Messe; Elle ne prit ce jour-là pour toute noutriture que quelques tasses de Thé & de Chocolat, & revint le soir à Vignanello. Le 10. Elle en partit, & vint coucher à Monte Rosi: le 11. Elle dina à Bracciano, & arriva le soir en parfaite santé à Monte Mario, où Elle fut complimentée par le Chevalier de St. George qui l'attendoit. Le 13. le Pape revint au Varican; & le 14. S. S. donna Audience à ses Ministres & au Cardinal Pignatelli qui est venu ici de Naples, pour opter l'Evêché de Porto. Ce jour-là toute la Maison de Ruspoli & le Cardinal Coscia arriverent de Vignanello à Viterbe, où le Magistrat les reçut avec tous les honneurs possibles; & le 17. ils se rendirent en cette Ville. Il y a eu examen d'Evêques, ce qui annonce la tenuë d'un prochain Consistoire. Les Actes du dernier Concile paroissent enfin imprimez, & on en fera part dés qu'ils seront rendus publics

publics. On y a joint le nouveau Decret touchant la Constitution Unigenitus, & l'Addition de regula Fidei, qui a, dit on, été faite aprés coup, ce qui est presque sans exemple. Le Pape a fait venir de Rimini le Cardinal Davia, pour se servir de ses conseils, & le mettre à la tête d'une Congregation secrete, qui sera composée des Cardinaux Tolomei, Petra, Pipia & Coscia: l'on compte fort sur cette Eminence qui a beaucoup de crédit dans le Sacré Collège, & on espere par son moyen ramener plufieurs Cardinaux oppolez aux intentions de S. S. Mr. Massei Nonce du Pape à la Cour de France, a écrit à S. S. au sujet du refus qu'on lui a fait de lui accorder le Tabouret chez la Reine, & demande là-dessus les instructions necessaires. Le Due de Parme renouvelle ses instances pour obtenir la restitution de Castro; mais les Cardinaux qui ont tenu à ce sujet une Congregation, ne lui font pas favorables, & ont proposé de lui donner un équivalent en argent.

VII. On murmure ici de ce que le Pape a fait donation à la Maison Ruspoli des fonds, dont des revenus étoient destinés à doter de pauvres filles . à condition qu'ils feront employez à fonder des Chanoines & des Chapelains à Vignanello, pour y déservir la nouvelle Eglise que S. S. y consacra dernierement, ce qui a été la principale cause de fon vovage. On n'est pas non plus content de ce que S. S. a consenti au Canal que les François font ouvrir aux environs d'Avignon, pour la communication de la Durance avec le Rhone, malgré les remontrances des Habitans de cette Ville, qui s'en trouvent lezez. Le Pape, à la recommandation du Cardinal d'Althan, a conferé l'Evêché de Laurino dans le Royanme de Naples, à un Religieux Minime, Confesseur de Son Eminence; & le Pere Burgos, Lecteur en Theologie dans l'Université de Padoise, a été nommé à l'Evêché de Catanée, à la recommandation du Connêrable Colonna. Les Cardinaux Fabroni, Olivieri, Ottoboni, Gualthieri, & autres, sont revenus de la Campagne; & le Cardinal Albani Camerlingue est revenu d'Urbin, devant se trouver au prochain Confistoire. Le Cardinal Sacripanti a acheté le beau Palais Moti. Le Cardinal Marini avoit dessein de quitter la Puurpre pour se marier; mais en ayant été dissuadé par S. S., il est entré dans le Noviciat des Jesuites, pour y faire ses exercices spirituels, & ensuite prendre les Ordres sacrez.

VIII. Nables. Le Cardinal Pignatelli Archevêque de cette Ville, est parti pour Rome, où il va prendre possession de la Dignité de Sous-Doyen du Sacré College; & le 5. Novembre les vacances étant finies, tous les Tribunaux reprirent leurs séances. Dom Lelio Caraffa Oncle du Duc de Maralone, qui avoit suivi le parti du Roi d'Espagne Philippe V. pendant la derniere Guerre, est revenu de Madrid en cette Ville, pour être remis en possession de ses Biens. Le Comte Luzzano Lieutenant Gouverneur du Châteauneuf, est au contraire parti pour Vienne. On équipe ici une seconde Tartane destinée à transporter à Trieste des Agretz & Munitions pour le service de l'Empereur. La recolte des Bleds & des Vins a été fort abondante cette année dans ce Royaume.

IX. Genes, L'élection d'un nouveau Doge n'étoit pas encore faite le 18. Novembre. On contimuë toujours les scrutins; mais sans succés; les differens partis ne voulans ni ceder, ni se réiinir. Les Nobles qui sont à la nomination, sont, Balbi. Durazzo, & Veneroso. Les Armateurs de Malthe ont repris quelques Bâtimens qui avoient été enlevez par les Corsaires d'Alger. Un Vaisseau de

Guerre Malthois est venu chercher en cerre Ville le provenu des Commanderies situées en Allema-

gne, en France, & en Italie.

X. Venise. On a été fort fatigué par les pluves & les orages qui se sont fait ici & en Terre-Ferme. Les Digues du Pô, de l'Adigo, & de la Brente ont été percées en plusieurs endroits, ce qui avoit causé une inondation dans tous les Païs voisins de ces Rivieres, & fait perir quantité de bêtail. Le 16. Novembre le tems commença à se remettre au beau, & ce jour-là tous les Bâtimens qui étoient à l'ancre en Istrie, entrerent dans le Port. De ce nombre sont 14. Marsilianes venans de Corfou & de Zante richement chargées. La Galere commandée par Mr. Boldu, fit voile le 17. pour le Levant avec une grosse somme d'argent pour les besoins de la Flotte, & il partit aussi une Tartane pour la Dalmatie, sous l'escotte d'une Galere. L'Agent de Russie fait partir de tems en tems pour Petersbourg des Ouvriers en soye & en laine, & il a commission d'enrôler un nombre de Familles dont les Chefs soient experimentez dans quelque Art. On est ici fort édifié de la pieté & de la charité du nouveau Patriarche Gradenigo; il vifire regulierement les malades & les mourans, & fait de grandes largesses aux pauvres familles honrenses. Les Ambassadeurs de l'Empereur & du Roi de France se préparent à faire leur Entrée publique en cette Ville. Le 24. on representa pour la premiere fois sur le Théatre de St. Cassien l'Opera inticulé Aleine méprifée par Roger.

XI. Florence. Le Grand Duc alla au commencement de Novembre à Cajano: ou S. A. R. restera, dit-on, jusqu'à Noël. On a senti en divers endroits de cet Etat des secousses de tremblement de terre, particulierement à Maradi & à Borgo San Sepulchre

des Princes &c. Janvier 1726. Sepulchro; & le 7, on en sentit une en cette Ville qui dura 9. minutes. Les pluyes ont recommencé à tomber ici aprés quelques jours de beau tems & les eaux des Rivieres d'Arne, d'Ombreno & de Rinenzo avant tompus leurs Digues, ont inondé les Campagnes, & fait beaucoup de ravages. Le Comte de Watsdorf, Ministre du Roi de Pologne, est allé à Parme, d'où il fait état de repasser en Saxe. Les propositions d'emprunt qu'il avoit faites à la Cour, ont été rejettées; & S. A. R. a, diton, dessein de faire publier une Ordonnance, par laquelle il sera défendu à ses Sujets de prêter aucun argent au Roi & à la Republique de Pologne. Mr. Lisoni, Secretaire d'Ambassade de l'Empereur, a acheté des Chartreux un Manuscrit Grec trésancien des Ouvrages de Platon, qui a été trouvé dans leur Biblioteque. S. M. I. qui le destine pour la sienne, en a fait payer à ces Religieux 300. pistolles. On a trouvé en réparant le vieux Palais, apellé la Prison du Bargello, une Armoire murée toute remplie de papiers fort anciens, qu'on est occupé à déchifrer.

XII. Modene. S. A. S. a été indisposée d'une fluxion. Le 7. le Prince Héreditaire & la Princesse son Epouse arriverent à Borgo-Forte, revenans de la Cour de Lorraine, où ils ont fait quelque sejour; & le 8. L. A. S. se rendirent à Reggio dans le Duché de Modene, où elles font depuis quelque tems leur résidence. Les débordemens du Pô ont causé beaucoup de dommage dans le Parmesan, le Milanez, le Mantoüan, & le Ferrarois. On aprend de Faenza dans la Romagne, qu'un Couvent de Dominicains, 6. Eglises & 28. Maisons ont été entierement rüinées par le dernier tremblement de rerre; & qu'à Casola, il ne reste aucun vestige de l'Eglise & de la Maison du Curé. Les Lettres

de Livourne ne parlent que des courses que font les Corfaires dans ces Mers, où les Galeres du Pape, du Grand Duc, & de la Religion de Malthe sont actuellement occupés à leur donner la chasse.

XIII. Milan. Le General Comte de Daun qui est parti de Bruxelles, est attendu ici, où il vient relever dans le Gouvernement General de cet État, le Comte de Colloredo qui se dispose à retourner à Vienne. Il est passé par cette Ville 12.trés-beaux Chevaux isabelle, pour deux attelages de Carosse, & huit Mulets chargez de Potcelaines & autres esfects précieux, dont le Roi de Pologne fait present au Roi de Sardaigne, en consideration de ce que ce Prince a donné un Regiment au Comte Rotouski, Fils naturel de S. M. Polonoise, qui est à la Cour de Turin. Le Marquis Dom Marc Marigone a pris possession de la Charge de Grand Chancelier de ce Duché.

XIV. Suisse. les Cantons Catholiques Romains comptent beaucoup sur les négociations de l'Abbé de St. Blaise, Ministre de l'Empereur, par raport aux Conquêtes dont ils demandent la restitution, & que les Cantons Protestans ont faites sur eux pendant la derniere Guerre. Le 4. Mr. Passionei, Nonce du Pape, sortit de Lucerne sans prendre congé de personne, & se retira à Aldorf. On attribuë cette retraite brusque au pouvoir que ce Canton prétend exercer sur les Ecclésiastiques de son District; ce que le Nonce veut empêcher de tout son pouvoir, en exhortant ces derniers à ne pas se soumettre à la Juridiction des Magistrats. Les Cantons Protestans travaillent à renouveller leur Alliance avec les Provinces Unies. On affure que le Comte du Luc viendra relever dans peu à Soleure le Marquis d'Avarey, Ambassadeur de Frandes Princes &c. Janvier 1726. 31 ce. Mr. de St. Saphorin, Ministre du Roi de la Grande Bretagne, est retourné à Vienne. Sa Commission, à ce que l'on croit, étoit de porter les Cantons Protestans à renouveller leur Alliance avec la France, & on regarde cette affaire comme fort avancée, & sur le point d'être concluë.

ARTICLE IV.

Contenant ce qui s'est passé de considerable en FRANCE, depuis le mois dernier.

I. T Ontainebleau. La grande chasse de St. Hule bert a eu tout le snccés qu'on pouvoir defirer. Le Roi courut le Cerf avec Mr. le Duc, & en prit trois; & le Prince de Conti chassa d'un autre côté avec son Equipage consistant en 100. Chevaux & autant de Chiens. La Reine se trouva au Rendez-vous, & revint dans le Carosse du Roi, qui au retour fit la St. Hubert en particulier dans la Chambre de la Reine. Les mouvemens violents que S. M. s'étoit donnez à cette chasse, lui causerent le lendemain un dévoyement accompagné d'une petite fievre. On espere que cette indisposition, qui n'a pas eu de suite, fera qu'à l'avenir Sa Majesté se moderera dans cet exercice, avant déja resolu, de l'avis de ses Medecins, de ne prendre ce divertissement que deux fois la semaine. Le 6. Novembre le Roi se trouva beaucoup mieux, & donna à Mr. Hop, Ambassadeur des Etats Generaux des Provinces-Unies, son Audience de congé, à laquelle ce Ministre fur conduit par Mr. de Saintot, Introducteur des Ambassadeurs. S. Exc. se rendit ensuite chez la Reine pour le même sujet, & avec les mêmes ceremonies. Le même jour le Baron de Montigni, Envoyé extraordinaire du Duc de Wirtemberg, eut aussi l'honneur de faire à S. M. des complimens de congratulation sur son Mariage de la part de S. A. S. La Princesse Jablonowski est rétablie de sa sluxion, & paroit ne se pas presser beaucoup d'aller rejoindre à Chambor le Roi Stanislas. Elle est Parente de ce Prince, & Fille du Palatin de Russie. On parle beaucoup ici de son Mariage avec Mr. le Duc de Bourbon qui en paroit fort épris. Le 8. le Roi prit medecine par précaution, & le 10. S. M. alla chasser dans la Eosèt.

II. Les Dames du Palais de la Reine ont eu de groffes paroles entr'elles, sans que l'on en saché le sujet. Cependant cette Princesse observe en tout une si grande égalité, qu'aucune ne peut se flater d'avoir la préference; & il a fallu que le Roi ait employé son Autorité pour les apaifer. S. M. continue de donner en toutes occasions des marques de sa bonté naturelle; & le Roi paroit fort attentif à contribuer à tout ce qui peur lui faire plaisir. Le 8. elle commença à prendre les bains par précaution. Le Roi a fait present d'une Tabatiere d'or garnie de diamans, dans laquelle est son Portrait & celui de la Reine, à la Princesse Epouse du Roi Staniflas. On aprend de Chambor, que ce Prince rend visite à la Noblesse des environs avec beaucoup de familiarité; & on est actuellement occupé à former pour ce Prince un Regiment de Cavalerie qui portera son nom, & dont le Chevalier de Wiltz Capitaine dans le Regiment Royal-Roussillon, est nommé Colonel Commandant. C'est un Gentilhomme de Franche Comté d'une bonne & ancienne Maison, & qu'il honore d'une estime particuliere. Le Duc d'Epernon a eu ordre de ne point paroitre à la Cour pendant six mois, des Princes &c. Janvier 1726. 33 & s'est retiré à Bellegarde chez le Duc d'Antinson Pere. Mr. Naurelle vient résider en cette Cour, en qualité d'Envoyé du Duc de Lorraine, à la place de Mr. de Rolinville qui est rapellé, & qui a été revêtu pendant quelques années de ce caractère.

III. Les Troupes se tiennent toujours sur la frontiere d'Espagne, & on y en fait journellement avancer de nouvelles. L'augmentation que le Roi fait faire de huit hommes par Compagnie d'Infanterie, & dix dans la Cavalerie, monte à prés de 25. mile hommes; & on travaille à les completer avec toute la diligence possible. La reforme a eu lieu dans tous les Corps de la Maison du Roi; mais S. M. accorde quelques pensions aux Mousquetaires qui ont été congediez; & les Gardes du Corps qui voudront entrer dans la Cavalerie auront dix fols par jour de paye, avec le rang sur les Brigadiers, & un petit galon d'argent sur la manche, pour les distinguer. Le 10. la Reme mangea des Huitres, & but de la Bierre par-dellus, ce qui lui causa une indigestion. Le lendemain Sa Maj, ne laissa pas d'entendre la Messe à midi, aprés quoi Elle se remit au Lit. Le Roi ne sortit point de son Apartement, & resta tout le jour auprés d'Elle. Le 12. la Reine se trouvant rétablie, le Roi alla chasser au Cerf : la Reine sortit sur les trois heures pour aller à la rencontre du Roi; mais il revint par un autre chemin. Le 13. le Roi chassa encore dans la Forêt avec Mr. le Duc & le Prince de Conti. L'Abbé Palmerini Mantouan, & Aumônier de la Musique de l'Electeur Palatin, est arrivé ici exprés pour chanter devant L. M.: il a déja fait la repetition de deux Motets, & on lui trouve la voix fort belle. Mr. de l'Isle Geographe du Rois est parti avec la permission de S. M., pour se rendre à Petersbourg auprés de la Czarine qui l'a de-0 mandé

mandé au Roi. Cette Princesse lui donne dix mile livres pour son voyage, & 12. mile livres de pension. Le Roi lui conserve celle qu'il a déja, aussien que ses places à l'Observatoire & à l'Academie Royale des Sciences. On a envoyé ordre au Marquis de Cambis, qui est en chemin pour la Cour de Turin, de hâter son voyage, sur ce qu'on a été informé ici que l'Empereur y envoyoit un Ministre pour engager le Roi de Sardaigne à acceder au Traité de Vienne; ce que l'on voudroit bien détourner, s'il étoit possible.

IV. La Reine ne donne encore aucun indice de grossesse, ce qui cause quelqu'inquiétude. Le Roi a nommé Mr. de Malifolles Evêque de Gap, à l'Evêché de Grenoble; le Doyen de l'Eglise Cathedrale de Frejus, intime ami de l'ancien Evêque de cette Ville, à l'Evêché de Gap: Et l'Abbé de Fremont Agent du Clergé, à celui de Conserans. Le Marquis de Coigny Colonel General des Dragons &c. a eu le Gouvernement de la Ville & Principauté de Sedan, vacant par la mort du Marechal de Medavi: le Chevalier du Mesnil Capitaine de Cavalerie, a été gratifié d'une place d'Exempt des Gardes du Corps; & l'Abbé Brillard ci-devant Capucin, a été fait Tresorier des Aumônes de la Reine. L'Evêque de Beauvais doit venir passer quelques mois au Noviciat des Jesuites; & le Duc de St. Aignan son Frere le viendra prendre pour cet effet dans son Diocese, avec un Carosse à six chevaux. Le Marquis de Broglio Ambassadeur de S. M. auprés du Roi de la Grande Bretagne, est attendu ici d'Hannover, pour faire raport au Roi du succés des négociations dont il a été chargé; & on a reçu differens Exprés du Duc de Richelieu Ambassadeur à Vienne, chargez de dépêches, qui, à ce que l'on affure, sont de la derniere imporrance s

des Princes &c. Janvier 1726. 35 tance; mais dont on ignore le contenu. Les affaires de Pologne paroissent occuper serieusement la Cour; on voudroit les accommoder à l'amiable, & il s'est tenu diverses conferences à ce sujet. Le 15. la Reine alla en ceremonie entendre les Vêpres dans la Chapelle Royale, étant revêtué d'un Manteau de velours noir tout parsemé de pierreries, avec une Jupe de drap d'or; L. M. allerent ensuite à la Comédie Françoise, où l'on representa pour la premiere fois la piece intitulée L'Impromptu par la folie, qui rétissit parsaitement bien. On avoit fait venir de Paris 22. Acteurs extraordinaires pour

cette representation. La Reine a gratifié d'une penfion de 1200, livres, à prendre sur sa Cassette, le

Sr. Arrollet de Voltaire, celebre Poère,

V. Le Chevalier de Bourmond, Commandant du Fort Missouris dans la Louissane, a amené en ce Païs à bord du Vaisseau le Giron 4. Princes Sauvages ou Chefs des Nations, qui font accompagnez d'une jeune fille. Leurs Altesses Iroquoises ont été presentées à la Compagnie des Indes, qui leur a fait distribuer des Habits magnifiques; & le 16. le Chevalier de Bourmond, qui leur sert d'Interprête, les conduisit ici, & les presenta à L. M. qui les reçurent fort gracieusement. On leur a fait voir ce qu'il y a de remarquable dans cette Maison Royale: tous les Princes & les Seigneurs de la Cour les ont voulu voir; & le 18, on les reconduisit à Paris. Le 17. l'Abbé Palmerini chanta seul un Motet pendant la Messe de L. M., de la composition du Sr. Galdara, Maitre de Musique de l'Empereur. Le 21. il y eut Concert chez la Reine, & on y chanta les plus beaux airs de l'Opera de Proserpine. Ce jour-là Mr. de Rolinville, En-

voyé de Lorraine, prit son Audience de congé du Roi & de la Reine avec les ceremonies ordinaires. Le Roi a disposé de l'Archevêché d'Auch, vacant par la mort de Messire Jacques Desmarêts, en faveur du Cardinal de Polignac qui est actuellement à la Cour de Rome. L'Abbé de Brifsac, Frere du Duc de ce nom, a été fait Aumônier du Roi, à la place de l'Abbé Milon, nommé à l'Evêché de Valence; & la Marquise de Paulniv a été mise au nombre des Dames d'Honneur de la Reine. L'Abbave de Pessan, Ordre de St. Benoît, Diocese d'Auch, a été donnée à l'Abbé Danes, Conseiller Clerc au Parlement & Professeur de Sorbonne : & celle de Nôtre Dame de Xaintes, Ordre de St. Benoît, à la Dame de Duras, Religiense du Monastere de Conflans. Il est arrivé un Ministre de Dannemarc, & un autre de la Republique de Venise, pour complimenter L. M. fur leur Mariage. Le Baron Hop, Ambassadeur des Seigneurs États Generaux, est au contraire retourné en Hollande, & laisse ici le Secretaire Palavicini pour avoir soin des affaires de L. H. P. jusqu'à l'arrivée de Mr. Boreel qui vient le remplacer. L'Abbé de Livry a reçu ses dernieres Instructions & va en Pologne en qualité d'Ambassa. deur de S. M.

VI. Le 28. la Cour pattit de Fontainebleau pour retourner à Verfailles, & L. M. arriverent le toir à Petit-Bourg, Maison apartenant au Duc d'Antin, qui leur fit une réception des plus magnifiques. Pendant deux jours que L. M. sejournerent dans ce Château, il y eut Apartement & jeu chez la Reine; & le Roi prit le divertissement de la chasse dans la Forêt de Senars. Les seules Princesses du Sang curent l'honneur de manger à la table de L. M. qui étoit de six couverts. Il y en avoit quatre autres de 25. couverts chacune, qui futent servies, suivant l'usage, aux dépens du Roi, mais

des Princes &c. Janvier 1726. le reste de la dépense a été sur le compte du Duc d'Antin. Le premier Decembre L. M. partirent de Petit Bourg, & vincent coucher à Versailles. Roi & la Reine étoient dans un même Carosse escorté par les Gardes du Corps, les Gensdarmes, les Chevaux-Legers, &c. & L. M. monterent au Château par le grand Escalier qui étoit illuminé, de même que la Gallerie, d'une infinité de Lustres & de Chandeliers à bras de criftal. Aprés que le Roi eut conduit la Reine dans son Apartement. il se rendit dans le sien où il se deshabilla, & retourna ensuite chez la Reine; avec laquelle il soupa. La Reine a trouvé ce Château beaucoup plus superbe qu'on ne lui avoit dit, & ne peut se lasser d'en admirer la grandeur & la somptuosité. avoit préparé des Fêtes à l'occasion de son arrivée; mais ayant fait entendre qu'on lui feroit incomparablement plus de plaifir d'en épargner la dépenle, ou d'en apliquer l'argent à des aumônes, elles ont été suprimées. Le 2. L. M. reçurent les complimens sur leur retour de toutes les Compagnies Superieures & du Magistrat de la Ville de Paris. L'aprés-midi Elles entendirent dans la Chapelle le premier Sermon de l'Avent qui fut prêché par l'Abbé de la Paule; & le foir Elles y entendirent chanter un Moter. Pendant que le Roi étoit l'aprésmidi dans sa Chapelle, il arriva un Exprés du Duc de Richelieu, & peu aprés il se tint un grand Conseil sur ses dépêches, auquel le Duc d'Orleans, qui avoit été mandé exprés de Paris, affifta.

Le 3, toute la Famille d'Orleans vint à Versailles pour feliciter L. M. sur leur heureuse arrivée. La Reine témoigne toujours une extrême consideration & une estime particuliere pour la jeune Duchesse de ce nom: le Roi la gracieuse beaucoup. & lui a fait en dernier lieu present d'une Taba-C 3 tiere tiere d'écaille doublée d'or, avec son Pottait enrichi de diamans. Ce jour là S. M. chassa dans le Bois de St. Germain avec la Meute du Duc de Louvigni Grammont; & pendant ce tems là la

Reine alla se promener à Trianon.

VII. On a envoyé des Commissaires dans les Ports de l'Ocean & de la Mediterrannée, avec ordre de prendre inspection de tous les Vaisseaux de Guerre qui sont en état de servir, & d'en faire ensuite un raport à S. M. Le Prince de Kurakin, ci-devant Ambassadeur de Russie auprés des Etats Generaux, a reçu ses Lettres de créance pour résider en cette Cour en qualité d'Ambassadeur Extraordinaire de la Czarine, à la place du Prince Alexandre fon Fils: & le 4. ce Ministre eut une Audience particuliere du Roi. Ce jour-là le Roi prit le divertissement de la chasse, & la Reine accompagnée de la jeune Duchesse d'Orleans, de Mademoiselle de Clermont, & des Dames du Palais, alla visiter l'Abbaye Royale de St. Cyr. Marquis de Coigni qui a été pourvû du Gouvernement de Sedan, a remis au Roi une pension de 12000. livres dont il joiiissoit; & l'Archevêché d'Auch, qui a été donné au Cardinal de Polignac, a été chargé d'une pension de 1500, livres en faveur de l'Abbé de Chauliac, & d'une autre de 3000. livres en faveur de Mr. Pequet Fils, Commis des affaires étrangeres, & Chevalier de St. Lazare. Il y a encore 6000. livres d'anciennes penhons affectées sur ce Benefice, qui n'en est pas moins confiderable, puisqu'il raporte 100000. livres de revenu par an. Le Roi a donné l'Abbaye de Parc aux Dames, Ordre de Citeaux, Diocese de Senlis, à la Dame de Mornai. Mr. de Bonnier, Fils du Tresorier General des Etats de Languedoc, a acheté du Comte de Riom le Regiment Dauohin des Princes &c. Janvier 1726. 39
phin Dragons pour la somme de 120000. livres;
outre une pension de 600. livres que se reserve
ledit Comte de Riom.

VIII. Voici la fuite des remontrances du Clergé de France au sujet de l'Edit du Cinquantiéme, dont la premiere partie se trouve dans le précedent Journal, pag. 445. & suiv.

Mais qu'y a t il, Sire, de plus favorable pour le Clergé, que les instructions d'un Roi que V. M. compte parmi ses Ayeux, que l'Eglise reconnoit pour un de ses plus grands Saints, & dont le nom respectable est devenu le vôtre? S. Loiis étant à l'article de la mort fit venir devant lui tous ses augustes Enfans; il tâcha dans ce dernier moment de leur imprimer le zele de la gloire de Dieu, de la justice & de la Misericorde dont il étoit remplisuimême; ép après qu'il eut exhorté le Prince qui devoit lui succeder, à avoir compassion du Peuple & à ne pas le charger d'impôts, si ce n'est dans une necessité pressante, & lorsqu'il s'agit de défendre le Royaume, il lui recommanda les Ministres des Autels par des paroles qui commencent à devenir inconnuës, mais qui rendront à jamais memorable celui de la bouche duquel elles sont sorties. Aimez, lui dit-il, tous les gens d'Eglise, & prenez garde qu'on ne les prive pas de leurs revenus, des dons & aumônes que vos Ancêrres & vos Predecesseurs leur ont laislez.

Ces dispositions, Sire, si picuses & si justes na sont pas éteintes par la mort de ces Saints Rois. Chaque Siecle les a vis revivre; mais pour ne pas trop attacher l'attention de V. M. à des objets qui par leur éloignement ou leur multitude pourroient vous importuner, le Clergé de votre Royaume se contente de vous representer trés-humblement, qu'on

Suite des remontrances du Clergé au Roi. a toujours regardé, & qu'on regarde encore en France, comme une Regle fondamentale, que les Souverains ne doivent ni aliener, ni se servir des Biens apartenans à l'Eglise, sans le consentement du Clergé.

C'est pour cela, Sire, que la Chambre Ecclesiastique des Etats Generaux tenus à Blois l'an 1577. ne fait nulle difficulté de dire: " qu'elle n'entend , pas, que si à l'avenir il se presentoit quelque oc-" casion juste é legitime pour la conservation de " l'Etat, ou même pour la defense de l'Eglise Ca-, tholique, Apostolique & Romaine, & qu'aprés , avoir examiné tous les moyens d'y contribuer, ,, on étoit obligé de recourir aux Biens Ecclesiasti-, ques pour en tirer du secours, on doive soutenir ,, le Roi à d'autres conditions que celles-ci, savoir: , que les Droits & Libertez de l'Eglise Gallicane " seront maintenus & conservez en leur entier, , & que le consentement du Clergé y interviendra , sans fraude ni contrainte. C'est pour cela, Sire, que cette Deliberation fut ratifiée en 1579, par l'Assemblee Generale de Mantes, og en 1582. par celle qui fut tenuë dans l'Abbaye de S. Germain des Prez. C'est pour cela que le Clergé, dans les Romontrances faites le 4. Mars 1586. au Roi Henri III., ne craint pas de dire que le Pape ne pouvoit, sans son consentement, accorder aucune imposition ni levée de deniers sur les Biens Ecclesiastiques.

Remplie de ces maximes fondamentales, qui sont fondées également sur la nature és sur l'emploi des Biens de l'Eglise, l'Assemblée generale de 1650. s'éleva fortement contre un Livre intitulé: Representation au Roi touchant le pouvoir qu'a S. M. sur les Biens temporels de l'Etat Ecclesiastique. Elle regarda cet Ouvrage comme capable d'introduire des pratiques pernicieuses semblables à celles qui armerent autresois Henri VIII. Roi d'Angleterre contre

des Princes &c. Janvier 1726. 41 contre S. Thomas de Cantorbery. Elle condamna la temerité de l'Auteur qui pretendoit que le Roi pouvoit à son gre & sans le consentemant du Clergé disposer des Biens de l'Eglise, & par une Censure solemnelle, qui ne donnoit aucune atteinte à l'Autorité souveraine, elle condamna ces Propositions si présudicables aux Libertez dont le Clergé a joüi dans tous les Siecles.

Votre trés-illustre Bisayeul, Sire, étoit à peine monté sur le Trône qu'il reconnut les Droits de l'Eglise de France, en il les a bien voulu maintenir jusqu'au dernier jour de sa vie. Ayant apris en 1660. qu'un de ses Ministres, pousse certainement par un zele inconsideré, s'étoit servi de termes qui paroissoient vouloir exclure le consentement du Clergé pour la levée du Don qu'il demandoit au nom de S. M.: ce Monarque honora l'Assemblée d'une Lettre, & declara par écrit, que le prompt & considerable Subside qu'il demandoit, ne seroit qu'une simple reconnoissance qui dependoit de la liberté de l'Assemblée. Depuis ce tems-là, Sire, de même que d'un des Siecles precedens, tous les Subsides & levées de Deniers, accordez par le Clergé, ne se sont faits que de son consentement. Les Contracts passez, ou avec V. M. ou avec le seu Roi, les Arrêts du Conseil & les Lettres Patentes données pour les autoriser, montrent que cet usage est incontestable; & ces Actes font clairement voir que non seulement les Subsides sont des Dons gratuits du Clergé, mais que la levée en a toujours été faite sous son Autorité & par ses propres Officiers.

Si les Ecclesiastiques, Sire, ont été compris dans la Capitation que le feu Roi, de glorieuse memoire, fut obligé de lever pour ailler à subvenir aux besoins d'une Guerre si longue & si ruineuse, cette faute a été bientôt reparée. Ce Prince aussi juste que puissant écouta favorablement les remontrances du Clergé, il leur fit une prompte justice, & lorsque pour maintenir Philippe V. son Petit-Fils, sur le Trône qui lui apartenoit si legitimement, il fut obligé d'imposer aux Peuples le même Subside pour la seconde sois, il prevint les desirs du Clergé, & l'en exempta bien expressement par sa Declaration.

Dans les pressans besoins des guerres les plus violentes, ce Monarque n'a jamais voulu passer les bornes qui étoient préscrites à ses desseins par les libertez annexées aux Biens Ecclesastique. Rien ne le prouve mieux que la conduite qu'il a bien voulu tenir, lorsqu'en 1710. il se vit obligé de demander à ses Sujets le Dixiéme de leurs revenus. Cette imposition, à la quelle on peut dire que celle du 50 doit sa naissance, ne causa pas tant d'inquetudes au Glergé, que celles qu'il est presentement obligé de porter aux pieds de vôtre Trône.

Non, SIRE, les Biens Ecclésiastiques, non seulement nétoient pas compris dans la Declaration pour la levée du dixième denier; mais le feu Roi se servit des termes les plus forts, pour faire connoitre combien il étoit éloigné de vouloir donner atteinte aux Libertez du Clergé de son Royaume.

Dans le Contraît que S. M. a bien voulu passer avec le Clergé en date du 13. Juillet 1711. Elle declare que tous les Biens Ecclesiastiques & ceux des Communautez tant Seculieres que Regulieres, des Fondations, Confreries & Hôpitaux n'avoient pû être compris dans la Declaration du 10. Denier. Les Lettres Patentes du 1. Septembre de la même année, données pour la consirmation de ce Contraît, & la Declaration du 14. Octobre suivant s'expriment de la même maniere.

Le reste pour le mois prochain.

IX. Paris. Autant de plaintes que l'on forme

en ce Païs contre les arrangemens que prend le Ministère, sont regardés comme autant de crimes, parce qu'elles sont contraires aux intentions & aux ordres du Souverain, contre lesquels il n'est pas permis de murmurer; quoiqu'ils paroissent d'une difficile pratique, l'on veut dé la soumisfion, surrout dans une Ville ou on a donné tant d'accés au luxe & à la volupté. La nuit du 6. Novembre on enleva dans leurs lits trois personnes de distinction, qui furent conduites à la Bastille: & le 11. on en ariêta au Fauxbourg Mantmarte plus de 80, pour avoir parlé indiscretement des affaires du Gouvernement. Le Lieutenant General de Police est fort alerte pour reprimer la liberté que plusieurs personnes prennent de se mêler des affaires d'Etat. On a envoyé des Détachemens de Troupes dans la Province de Berry, pour donner la chasse à quelques bandes de voleurs qui s'y sont cantonnez. Le pain & les Marchandises les plus necessaires à la vie, sont toujours d'une cherté extraordinaire, & plus l'argent est rare, plus chacun employe toute son industrie pour en acquerir. L'Opera representa le 8. la Tragedie de Teligone qui fut parfaitement bien recuë du public. Les paroles sont de Mr. Pelegrin, & la Mufique de Mr. de la Coste. On a aussi joué sur le Théatre de la Comédie l'Impromptu de la folie, Ambigu Comique du Sr. le Grand Comédien François.

X. Le 12. l'ouverture du Parlement se fit à l'ordinaire, par une Messe celebrée dans la Chapelle de la grande Salle du Palais, par l'Abbé de Champigni, Tresorier de la Ste. Chapelle. de Portail, premier Préfident, & toutes les Chambres y affisterent; & ce jour là la Cour des Aydes reprit aussi ses Séances. Le fameux Procés qui étoit ému depuis prés de 60, ans entre le Prevôt des Marchands & le Lieutenant Civil de cette Vil-

La Clef du Cabinet

le, a été décidé dans le Conseil des Dévêches en faveur du premier, qui est maintenu dans son droit de présider au Châtelet avec voix déliberative, & d'avoir le pas sur le Lieutenant Civil dans les Ceremonies publiques; ce qui diminuë de prés de moitié la Charge de ce dernier qui est de 500000. livres; mais malgré cette diminution, qui est confiderable, cet Officier demande la permission de s'en démettre & de l'exposer en vente. Le 13. le Courier qui revenoit de Fontainebleau, fut affaffiné en chemin, & ses Paquets enlevez. Le Carosse de Paris à Abbeville a aussi été pillé par des voleurs qui ont enlevé 7000. livres d'argent comptant. On n'entend parler à present dans toutes les Provinces que de pareilles avantures. Les Vendanges ont été par tout fort chétives, & n'ont pas produit le quare de la recolte ordinaire. On aprend de Toulon qu'on y a discontinué tout à coup la construction de 6. Vaisseaux de Guerre qui étoient fur les Chantiers.

XI. Il y a eu de grandes rejoüissances & des illuminations à l'Hôtel du Comte de Toulouse, à l'occasion de la naissance d'un fils, dont la Princesse son Epouse est heureusement accouchée. Le Roi & la jeune Reine Doilairiere d'Espagne doivent le tenir sur les fonds; & cette Princesse a dépêché un Exprés au Roi d'Espagne pour lui en demander la permission. Ce Prince nouveau né portera le nom de Duc de Pontieure; & le 22. le Cardinal de Noailles alla en ceremonie complimenter le Comte de Toulouse. On prepare l'Apartement de la Reine dans le Vieux Louvre, & on assure qu'au retour de Fontainebleau, S. M. viendra ici faire ses devotions à l'Eglise de N. D. & de Ste. Genevieve ; mais incognito. L'Abbé de Montgon est allé à la Cout de Madrid, avec la permifdes Princes &c. Janvier 1726. 45 permission du Roi, qui lui a sait toucher 12000. livres pour son voyage; & le Marechal de Villeroi qui se porte passablement bien, quoique dans un age trés-avancé, est retourné à la Terre. On parle beaucoup de Guerre & de Traitez d'Alliance; mais ce sont des bruits repandus, dit-on, par le peuple, qui se slatte toujours que les changemens rendront son sort plus heureux. Le Pere Fabre Prêtre de l'Oratoire, promet dans peu la conti-

nuation de l'Histoire Ecclésiastique de Mr. l'Abbé Fleury. On ne peut faire un present plus agreable au public, qui souhaite ardenment de voir ce bel

ouvrage achevé.

XII. L'affaire du Duc de Nevers avec le Comre de Brancas est afsoupie, & Mr. le Duc d'Orleans étant allé dernierement à Vincennes tendre visite à la jeuneReineDoüairiere d'Espagne sa Sœur, les obligea de se reconcilier, & de s'embrasser en sa presence. Le 26. ces deux Seigneurs vinrent en remercier S. A. R. au Palais Royal. Toute la Maison d'Orleans est allé à Versailles complimenter le Roi & la Reine fur leur heureux retour. Les Poissonnieres de cette Ville demandent la permission d'y aller rendre leurs respects à L. M., & sont pour cela de grands préparatifs. Le jour que le Roi arriva à Versailles, le Marquis de Bellisse eut ordre de se retirer à sa Terre de Vernon. On regardoit comme un bon augure pour le parti de Mr. le Blanc, la permission qu'il avoit eu de venir à Paris pendant l'absence de la Cour ; mais il n'y a pas d'aparence que ni l'un ni l'autre puisse se relever. Le 26. on fit au Parlement les Harangues ordinaires pour l'ouverture des Audiences; & Mr, Gilbert des Voisins prononça à cette occasion un Discours tréséloquent. Mr. le premier Président parla ensuite avec beaucoup de dignité; & le 28. on fit les MercuMercuriales à huis clos, Mr. l'Avocat General portant la parole, à la place du Procureur General qui étoit inditposé. Le Sr. Lassy Negociant Anglois, qui s'étoit retiré en France avec des effets confiderables qu'il a emportés a divers particuliers de Londres, fut arrêté le 27. a la requisition du Chevalier Lambert, & conduit au Fort l'Evêque. Un Gentilhomme Anglois a fait a Paffy prés de cette Ville, l'épreuve d'une pompe aspirante par le feu, qui a été inventée en Angleterre, pour tirer l'eau des Mines sans interruption. C'est un simple tuyau qui trempe dans l'eau, auquel est adapté à l'angle droit un cilindre de cuivre d'une certaine capacité, qu'on entoure de charbons, & qu'on a foin d'entretenir dans une certaine chaleur. Le Sr. Sully, autre Anglois, démontra le 29, en presence d'une nombreuse Assemblée, l'utilité d'une nouvelle machine pour la suspension des Pendules dans les Navires, & pour empêcher qu'elles ne se dérangent par les plus violents roulis. Le 27. les Comediens François & Italiens donnerent la Comédie gratis à l'occasion du Mariage du Roi. La Cour avoit permis de jetter un Pont de bois sur la Seine vis-à-vis le Cours-la-Reine; mais sur les representations des Magistrats, on y en va, dit on, construire un de pierre. On recommence à patler de la groffesse de la Reine.

XIII. La Cour est plus mécontente que jamais de la conduite du Cletgé, & de la maniere dont l'Assemblée s'est separée : c'est dit-on, l'Archevêque de Roüen qui a averti Mr le Duc de tout ce qui se passoit. Le Comte de Morville Secretaire d'Etat avoit écrit à l'Archevêque de Toulouse Président, que l'intention du Roi étoit qu'on envoyât à la Cour la minute de la Lettre de l'Assemblée à S. M., dont nous simes mention le mois dernier, & qu'elle

des Princes &c. Janvier 1726. ne fût point inserée sur les Registres : Mr. le Duc avoit aussi fait défenses d'en laisser courir des copies; mais S. A. S. a été mal obéïe. Il s'en est repandu quelques-unes, dans lesquelles on voit que les Prélats prennent un ton fort haut sur le silence qui leur a été imposé: ils prétendent que l'Heresie s'en prévaudra; la Foi est dans un peril éminent; & ils paroissent resolus de fermer aux Loups l'entrée du Bercail de Jesus Christ, (ce sont leurs termes) en n'accordant aucun Benefice qu'à ceux qui dans leurs examens donneront des affurances précifes de leur foumission à la Bulle Unigenitus. Ils finissent par ces paroles; C'est de nous, Sire, que vous devezaprendre quels sont les services que l'Eglise exige de vôtre reconnoissance envers Dieu; Instruisez-vous donc, ô vous qui jugez la Terre; écoutez & entendez, vous qui portez le Sceptre. Les Ministres de nôtre Dieu sont autant obligez à vous instruire, qu'à vous d'obéir. La Foi est le plus ferme apui de vôtre Trône. La bonté en est le plus bel ornement. Ce sont là, Sire; les principaux caracteres de vôtre Regne. Parce que vous êtes plein de Religion, apuyez les décisions que l'Eglise adopte par son suffrage. Parce que vous êtes plein de bonté, épargnés-nous les larmes que le danger où est la Religion nous fait verser. egc. Cette Lettre est du 27. Octobre.

Les Evêques qui étoient restez ici les derniers, ont reçu ordre de se retirer dans leurs Dioceses; & le Comte de Maurepas, Secretaire d'Etat, s'étant rendu dernierement dans le Couvent des grands Augustins, y sit appeller les Agens du Clergé, & les ayant obligé de representer le Registre, il en raya de sa propre main les déliberations prises au sujet du Cinquantième; le raport de l'Evêque d'Angers, tout ce qui avoit été inscrit depuis le 19. que le Clergé avoit pris son Audience de congé du

Roi, & particulierement la Lettre écrite à S. M. & ce Ministre mit en marge que c'étoit par ordre exprés du Roi qu'il l'avoit fait. On assure que les Prelats ont écrit une Lettre au Pape, pour le prier de representer au Roi que la levée du Cinquantième est directement contraire a leurs Immunitez. On parle aussi d'indiquer pour le mois de Mai prochain une nouvelle Assmblée du Clergé. Il paroît une Apologie des Chartreux qui se sont retirez en Hollande, & qui fait beaucoup d'impression sur les esprits; cependant le zéle de ceux qui ont occasionné leur retraite, n'en est pas ralenti; & 4. Religieux de la Trape viennent tout récenment de quitter leur Maison, & se sont retirez à Utrecht; de même que quelques Religieux de la Maison d'Orval, Abbaye de Bernardins fituée dans le Païs de Luxembourg, où le Demon de la division a aussi trouvé le moyen de penetrer, malgré la vie penitente & austere que menent ces saints Solitaires.

XIV. Finances. On a augmenté de plusieurs Commis le Bureau pour la perception du Cinquantiéme, qui commencera le premier Janvier 1726., & c'est le Sr. Mesner qui aura la Direction generale de cette Recette. Le Roi a envoyé de nouveaux ordres à tous les Parlemens du Royaume qui n'ont pas enregistré cet Edit, de le faire avant la fin de l'année; formalité qui paroît peu necessaire, puisque la levée doit s'en faire, & qu'on a établi pour cela des Bureaux particuliers dans toutes les Provinces. Les Taxes pour le Joyeux avenement, & la Ceinture de la Reine, se distribuent. Le Contrôleur General avoit demandé six millions à la seul Ville de Lyon pour son contingent; mais sur les remontrances du Maréchal de Villeroi qui

des Princes &c. Janvier 1726. 49 en est Gouverneur, on s'est contenté d'un million 600000. livres. Le Bureau de Correspondance generale pour faciliter aux particuliers la Recette de leurs rentes, gages, augmentations de gages, penfions, &c. est établi; à la tête duquel est le Sr. Brehamel & Compagnie, en vertu d'un Arrêt du Conseil, & du Privilège à eux accordé pour 20. ans, au mois de Juin dernier. Ceux qui voudront s'y adresser, mettront sur la suscription de leurs Lettres, a Mrs. de la Correspondance generale, Ruë neuve St. Eustache à Paris.

Voici les Arrêts qui ont été recenment publiez.

Un Arrêt du Conseil du 23. Octobre, portant prorogation pendant un an de la permission accordée aux Négocians François qui commercent dans les Isles de l'Amerique, de faire venir des Païs étrangers des Lards, Beurres, Suifs, Chandelles, & Saumons salez, sans payer aucuns Droits.

Une Ordonnance du 2. pour la divisson & l'étenduë des Départemens & Quartiers des Classes de l'Intendence de la Marine de Toylon

l'Intendance de la Marine de Toulon.

Un Arrêt qui suprime la Lettre circulaire de l'Evêque de Montpellier adressée aux Evêques de France.

Autre portant supression de la signature des Billets attachez aux pièces de Mousselines & de Cotton blanc de la Compagnie des Indes.

Autre du 5. Decembre, qui indique au premier Janvier 1726, une diminution de dix sols par Ecus sur les Especes qui ont actuellement cours; & une autre de pareille somme de dix sols au premier Fevrier suivant; & sur les autres Especes d'or & d'argent à proportion; de sorte que pour lors l'Ecu sera réduit à 3. livres, & le Louis d'or à 12. livres.

La Clef du Cabinet

50

On s'ennuyoit, sans doute en ce Païs, d'avoir laissé écouler un si long espace de tems sans toucher aux Especes, & par une révolution admirable nous sommes à la veille de voir le même Ecu qui valoit 12. livres réduit à trois. Cet Arrêt, aprés tout ce que l'on a promis par les précedens, est tout-à-fait remarquable.

XV. Voici les remontrances faites au Roi par le Patlement de Metz au sujet du Cinquantiéme; en attendant celles du Parlement de Roisen qui sont trop longues pour le Journal de ce mois ci, & que nous reservons pour le mois suivant.

SIRE.

Votre Parlement de Metz a executé avec une parfaite soumission les Ordres de V. M. pour l'Enregitrement de la Déclaration du mois de quin dernier, concernant la tevée au Cinquantième denier. Après avoir satisfait, SIRE, à l'obéissance que Nous devons à V. M., nous la supplions très humblement de nous permettre de lui représenter, avec le plus prosond respect, nos très humbles Remonstrances au sujet de cette même Déclaration, suivant l'usage établi par une sage disposition des Rois vos Prédecesseurs, qui ont voulu mettre entreux Enters Sujets, des Compagnies dont la voix, toûjours véritable, Es desinteressée, puisse parvenir jusqu'aux oreilles du Souverain.

Ce n'est point en esset, SIRE, nôtre interêt personnel qui nous fait agir. Nous ne sommes que l'instrument qui sert à porter aux pieds de V. M. les vœux de son Peuple. C'est donc, SIRE, uniquement dans la vûë de Nous acquitter de nôtre devoir, des Princes & C. Janvier 1726. § 1
Advoir, que Nous lus représentons avec toute la foumission, que l'execution de cette Déclaration parous si difficile, qu'ils ne croyent pas trop dire, en lus marquant qu'elle est même impossible, par les incidens qui naissent sans sin, entre les Habitans du Plat-Pays & les Préposez au Recouvrement, dont les fraix absorberoient une partie du produit, qui, par conseguent ne fourniroient pas des Sommes considerables à V. M.

Vos Peuples encore épuisez par les charges immenjes qu'ils ont portées, pendant ces grandes Guerres, que le feu Roi votre Bijayeul de gloriense memoire a soûtenues, n'ont pas encore eu le tems de se rétablir, pendant une Paix, qui n'a pas été sans agitations & sans troubles, sur les Fonds des Biens, & leur administration la plus particuliere, & la plus intime a chaque famille. Ces considerations, SIRE, quelques fortes qu'elles doivent être sur l'esprit d'un Prince aussi magnanime que l'est V.M. puisqu'elles sont fondées sur l'impuissance de Vos Sujets, ne font en quelque manière; que Nous conduire à deux restexions encore plus importantes, dont l'une concerne le dedans, & l'autre le dehors de Vôtre Royaume.

La premiere, SIRE, est l'attention de conserver dans le cœur des Peuples l'assection en la consiance qui sont le plus ferme appui des Couronnes: Dans les bejoins pressans de l'Etat ils sentent assez la necessité de sacrisser tout pour le soûtenir: mais dans la plus prosonde Paix, ils sont allarmez de voir employer les moyens extrêmes, qui paroîtroient devoir être reservez pour des necessitez plus évidemment pressantes. L'autre consideration regarde la réputation de la Fiance chez les Etrangers: Car encere qu'il soit à présumer du sage Gouvernement de

Vêtre Majesté, qu'Elle entretiendra la Paix chez nos Voisins, autant que la Dignité de sa Couronne, Ge de la justice le lui permettront, il seroit à craindre que la connoissance des derniers efforts qu'Elle paroîtroit être obligée de faire en tems de Paix, ne donnât lieu de dire, & peut-être de croire, qu'Elle ne seroit pas en état de soutenir une Guerre, & que cette opinion n'augmentât l'audace de ceux qui voudroient troubler la tranquillité de ce Royaume & de l'Europe.

Nous ne cessons, SIRE, d'addresser nos vœux au Ciel pour la santé & une longue vie de V.M., remplie de prosperités, & particulierement à ce qu'il plaise à Dieu de benir, pour le bien de la France & de toute la Chrétienté, son Mariage d'une nombreuse Lignée. Nous sommes avec le plus prosond

respect & le zéle le plus pur , SIRE, &c.

ARTICLE V.

Contenant ce qui s'est passé de plus considerable en ALLEMAGNE, depuis le mois dernier.

I. V lenne. La grossesse de l'Imperatrice se consisteme, & on ne peut annoncer une nouvelle plus agréable & plus interessante. Le trente- un Octobre l'Empereur sit assembler en sa presence le Conseil d'Etat; l'aprés midi S. M. accompagnée des Chevaliers de la Toison d'or. assista dans la Chapelle du Palais aux premieres Vépres de la Fête de Tous les Saints, qui en est une des principales de l'Ordre; & le lendemain, premier Novembre, S. M. entendit la grande Messe calebrée pontificalement par le Nonce du Pape.

des Princes &c. Janvier 1726.

Le 4. on celebra la Fête de St. Charles dont l'Empereur porte le nom, & jamais la Cour n'avoit paru si brillante, si superbe & si nombreuse. soir on representa au Palais devant L. M. le nouvel Opera intitulé Vencestas Roi de Pologne; aprés quoi l'Imperatrice Douairiere soupa avec L. M. R. On a communiqué au Duc de Riperda, Ambassadeur d'Espagne une liste des Seigneurs Espagnols qui ont suivi le parti de l'Empereur, & dont les Biens ont été confisquez, pour que ce Ministre employe en leur faveur ses bons offices. Le Prince Joseph-Frederic-Clement de Modene a reçu du Duc son Pere une remise de 100000. Louisd'or, pour achever son Mariage avec la Princesse Berezini. Le Conseil Aulique a pris une derniere resolution sur l'affaire d'Ost Frise; mais on en ignore le contenu.

II. On ne doute plus de l'Alliance concluë entre la Cour Imperiale & celle de Russie, & le principal succés en est, dit-on, dû aux soins du Prince de Beveren. On a envoyé ordre au Comte de Wratislaw, Ambassadeur de S. M. à Varsovie, de faire regler sans délai l'affaire des Limites entre la Silosie & la Polome. La Cour a aussi fait sçavoir au Cardinal Cinfuegos, qu'il ne devoit plus repondre aux propositions que la Cour de Rome pourroit lui faire touchant les prétentions du Pape sur les Domaines de l'Empereur en Italie; & on est occupé à dresser les instructions du nouvel Ambasfadeur qu'on y doit envoyer, pour declarer au Pape les dernières resolutions de l'Empereur touchant les entreprises de S. S., & en même tems ce qui peut avoir été reglé par le Traité de Vienne en faveur de l'Infant d'Espagne Dom Carlos, par raport aux Etats de Parme & de Plaisance.

14 La Clef du Cabinet

III. L'Entrée publique du Duc de Richelieu, Ambassadeur de France, ayant été fixée au 7., les Ministres de l'Empereur, les Conseillers d'Etat, & les Chevaliers de la Toison d'or envoyerent leurs Caroffes à fix Chevaux, avec leurs Gentilshommes, Officiers & gens de livrée à Land-Strafs, Maison de plaisance hors la Ville, que S. Exc. avoit choisie pour cette Ceremonie. Aprés la colation qui y fut servie avec tout le goût, la propreté & l'abondance possible; le Comte de Brandeis, qui exerce par provision la Charge de Maréchal de la Cour, s'y rendit sur les 3, heures de l'aprés-midi; & la marche commença dans l'ordre suivant. I. Un Fourier de l'Empereur à cheval. II. Les Carosses des Chevaliers de la Toison d'or. des Conseillers d'Etat, & Ministres Imperiaux, au nombre de 62. précedez & suivis de deux autres Fouriers aussi à cheval. III. Le premier Carosse de l'Empereur dans lequel étoit le Secretaire d'Ambassade, & à ses côtez un Ecuyer de S. M. I. IV. Les Estafiers du Comte de Brandeis. V. Six Coureurs de l'Ambaffadeur en camifoles de velours cramoisi galonnées d'agent, avec une raye de velours pourpre au milieu, le galon ayant de chaque côté une frange aussi d'argent; ils avoient sur la tête une Toque de velours de la même couleur, dont le devant étoit orné des Armes de S. Exc. en broderie. VI. Les Estafiers de S. Exc. au nombre de 40., marchoient deux à deux en habits d'écarlatte, avec des galons trés-riches pourpre, argent, & couleur de feu, la veste de même galonnée d'argent, & des plumes rouges & blanches au chapeau. VII. Le second Carosse de l'Empereur, dans lequel étoit le Duc de Richelieu, Ambassadeur de Louis XV. Roi de France; & sur le devant

Entrée publique du Duc de Richelieu Ambassadeur de France à Vienneration d'un chacun, par sa construction qui est aussi singulier que bien entenduë. XV. Le cinquiéme & dernier Casosse de parade, qui est occupé, & d'un goût exquis aussi bien que les précedens.

Ce magnifique Cortege entra par la Porte d'Halie, & le rendit à l'Hôtel de S. Exc. Aueune Entrée n'a égalé celle-ci en magnificence, non pas même celle du Duc de Riperda, Amballadeur d'Espagne. On y voyoit 70. Carolles attelez de six Chevaux chacun: la magnificence, le bon goût & l'éclat qui s'y faisoient remarquer, surprenoient autant par la varieté que par la richesse: aussi compte-on que la dépense qu'a faite S. Exc. pour cette seule entrée monte a prés de 400000, livres.

Le lendemain sur les onze heures & demie, le même Cortege se rendit au Palais Imperial, où S. Exc. eut sa premiere Audience publique de l'Empereur, étant conduit par le Comte de Sastago, un des plus anciens Chambellans de la Cles d'or. L'Empereur étoit sur son Trône accompagné de la principale Noblesse & des Ministres; & l'Ambassadeur parut dans un habit trés-richement brodé, avec un manteau de point d'Espagne d'or, & une plume blanche sur le chapeau. Aprés cette Audience S. Exc. sur conduite à celle de l'Imperatrice, & ensuite à celle de l'Imperatrice, & ensuite à celle de l'Imperatrice.

Le Duc de Riperda, Ambassadeur d'Espagne, avoit pris dés le 6. son Audience de congé de L. M. I. ce qui a terminé le différend survenu entre ces deux Ministres pour la préséance. Le 7. de grand marin S. Exc. partit pour retourner à la Cour de Madrid par celle de Parme; & le Baron de Riper-

des Princes &c. Janvier 1726. 57
Riperda son Fils, a pris depuis son départ le caractère de Ministre Plenipotentiaire de S. M. Catholique. Le 14. le Comte de Rabutin revint ici de la Cour de Berlin; on dit toujouts que S. Exc. sera envoyée à Petersbourg en qualité d'Ambassadeur de S. M.; & le Comte Golotkin est attendu ici avec le même caractère. Le Comte Massarega Espagnol au service de l'Empereur, est parti pour aller vendre ses Terres en Espagne, & revenir ensuite ici avec toute sa Famille.

IV. On continuë les levées pour recruter les Regimens tant de Cavalerie que d'Infanterie, & on compte que les Troupes de l'Empereur, telles qu'elles sont actuellement sur pied, montent à plus de 170000. hommes. Les affaires d'Italie & de Pologne font celles dont on s'occupe le plus presentement ici, & on tient là dessus de frequentes Conferences en presence de l'Empereur. On regarde comme conclue l'Allience défensive & offensive qui se négocie entre cette Cour & celle de Russie: & le Duc de Riperda s'est, dit-on, rendu à Florence, pour détourner le Grand Duc d'entrer dans l'Alliance concluë à Herrenhausen, à quoi S. A. R. paroît disposée. L'Empereur a fait scavoir au Baron de Riperda, Ministre d'Espagne, qu'il devoit ceder le pas au Duc de Richelieu, Ambassadeur de France; ce dernier assiste à present à à toutes les Ceremonies d'éclat; & Mr. Cornato, Ambassadeur de Venise, se dispose a faire ici dans peu son Entrée publique. Le Comte de Windisgratz, Président du Conseil Aulique, a été fait Conseiller Privé des Conferences ; le Commandement de Fograsch en Transilvanie, vacant par la mort du Colonel de Mosbourg, a été conferé à Mr. Heyden, Baron de Darf, Sergent Major de Cassovie, & son Poste a été donné à Mr. Evrard de Zettlen. Le Comte de Sinzendorf est parti pour aller à Ratisbonne en qualité de Commissaire du Royaume de Boheme; & le Comte de Furstemberg doit le suivre dans peu, revêtu du caractère de principal Commissaire de l'Empereur à la Diette de l'Empire. Le bruit se repand que l'Abbé de Fulde va relever à Rome le Cardinal Cinsuegos, & que ce dernier passer à la Cour de Portugal. Le 14. L. M. allerent à Closser-Neubourg à deux lieuës de cette Ville, où Elles celebrerent la Fête de St. Leopold Protecteur d'Hongrie, & le soir Elles revinreut au Palais. On assure que lorsque le Duc de Riperda prit son Audience de congé de l'Empereur, S. M. lui sit un present de 50000. Risdales.

V. Le 19. Fête de Ste. Elizabeth, dont l'Imperatrice Regnante porte le nom, S. M. reçut à cette occasion les complimens de toute la Cour; & il y eut le soir dans la Salle d'Espagne une trés-belle Cantate, intitulée, Junon apaisée. Le Comte Etienne de Kinski doit aller remplir l'Ambassade de France: le Comte de Staremberg va remplacer à Berlin le Comte de Rabutin, qui passe à l'Ambassade de Russie; & le Baron de Benterieder sera, dit-on, envoyé à Londres. On se donne de grands mouvemens auprés des Couronnes du Nord, pour les détourner d'acceder au Traité d'Herrenhausen; & on vient d'aprendre que la Cour de Turin a accepté formellement celui de Vienne : le Roi d'Espagne ayant consenti que le Roi de Sardaigne possede ce Royaume en toute Souveraineté, & de la maniere qu'il a possedé le Royaume de Sicile, en vertu du Traité d'Utrecht. Le 22. l'Empereur tint Conseil d'Etat : & le 26. l'ouverture de la Diette des Etats de la Basse Autriche, se fit ici avec les formalitez accoutumées. S. M. Imp. s'y étant rendué des Princes &c. Janvier 1726.

duë en ceremonie, le Comte de Sinzendoif son Grand Chancelier leur fit la proposition par un trés-beau Discours, auquel le Marechal de la Province repondit en termes fort respectueux. Le 29. l'Empereur revêtu du Grand Manteau de l'Ordre de la Toison d'Or, précedé des Chevaliers, & accompagné du Nonce & de l'Ambaifadeur de France, alla entendre dans l'Eglise des Augustins, les premieres Vêpres de la Fêre de St. André Patron de l'Ordre; & le 30. elle fut celebrée à la Cour avec beaucoup de magnificence. Une partie des Bagages du Comte de Colloredo, qui a été rapellé du Gouvernement General du Milanez, sont arrivez ici: & le Secretaire du Comte de Tarrouca. Ambassadeur de Portugal, s'y est aussi rendu de la Haye, afin de disposer toutes choses pour la reception de S. Ex., qui est attenduë en cette Cour. Le Welt-Marechal Baron de Zumjungen vient remplacer le Marechal Comte de Wehlen dans le Generalat des Armes dans les Pais-Bas: & le General Wallis va commander en sa place en Sicile. L'Empereur a donné le Gouvernement de Philisbourg au Prince Dottingen, & celui de Briffach au General Braun. Le Ministre de Russie fair augmenter ses équipages, pour prendre au nouvel an le caractere d'Envoyé Extraordinaire de la Czarine. Le Roi de Portugal a accordé à la Compagnie d'Ostende, la liberté du Commerce dans les Indes Orientales & dans le Brezil; ce qui cause de l'ombrage à quelques Puissances Maritimes.

VI. Hannover. Le Roi revint de Gohr le 22. aprés y avoir fait un sejour de quelques semaines; & il est certain que S. M. retournora en Angleterre vers le 15. Decembre, pour se trouver à l'ouverture du Parlement. On est toujours sort attentif à ce qui se passe en Pologne, & à la situation des affaires.

La Clef du Cabinet

affaires dans ce Royaume, qui ne paroissent du tout point en train d'accommodement. Le Baron de Courtance Ministre du Roi de Sardaigne, est retourné à Turin; & le Marquis de Pozzo Bueno Ambassadeur d'Epagne, va à la Cour du Landgrave de Hesse Cassel, & de là à celle de Prusse, exécuter quelques commissions: aprés quoi il retournera à Londres par les Païs-Bas & Paris.

VII. Berlin. La Reine a reçu les complimens de toute la Cour sur sa grossesse; & le Roi qui étoit revenu à Berlin, retourna au commencement de Decembre à Posidam. Le Comte Trusches est sur son départ pour la Cour de France, où il va en qualité d'Envoyé de S. M.; & le Baron de Bulow va à Stockholm, revêtu du même caractere. Le Roi a ordonné la levée d'un nouveau Regiment de Dragons, qui sera, dit-on, composé de 4000. hommes.

VIII. Bonn. Le 21. sur les dix heures du soir, l'Electeur de Gologne revint ici de la Cour de France par Bruxelles, avec l'Evêque de Ratisbonne, & le 22. L. A. S. furent suivies du Prince Electoral de Baviere, & du Prince Ferdinand leurs Freres, qui étoient allé faire un rour en Hollande. Le 26. ces deux derniers Princes partirent pour retourner à Munich, au bruit d'une triple décharge de toute l'Artillerie des Ramparts. S. A. S. E. de Cologne fait état d'aller passer l'Hiver à Munster. La Cour Palatine est actuellement à Manheym, où elle restera jusqu'au Printems.

ARTICLE VI.

Contenant ce qui s'est passé de plus considerable en POLOGNE & dans le Pais du NORD depuis le mois dernier.

I. Y Arsovie. Le Roi qui est allé à Czernichow, en est de retour, & les conferences secretes ont recommencé. La Diette de Grodno est remise au Printems prochain, & les Senateurs & Generaux absens, que le Roi avoit fait inviter par des Lettres circulaires, de venir affister aux déliberations, refusent toujours de comparoitre, tant que Mr. Finck Ministre du Roi de la Grande Bretagne, ne se sera pas retiré de la Cour & du Rovaume; ce qui acroche l'accommodement dont on avoit crû entrevoir les aparences. Les Ministres des Puissances interessées menacent de se retirer, fi on ne leur donne dans peu une reponse positive; & celui de l'Empereur continue ses négociations, pour faire accepter la Médiation de S. M.; mais tout cela n'ébranle pas les Grands qui persistent dans leurs resolutions; les zelés se en beaucoup plus grand nombre que les pacifiques. Le 14. Novembre il se tint une grande Conference, à laquelle le Roi n'assista pas, à cause d'une indisposition? & le même jour on expédia des Lettres circulaires aux Senateurs absens, pour les inviter à un grand Conseil qui doit se tenir ici le 15. Janvier prochain: mais loin qu'ils s'empressent de se rendre en cette Ville, la plûpart de ceux qui s'y trouvent, se retirent journellement, ce qui déplait fort au Roi. Ainsi nulle aparence de voir encore si-tôt la tranquillité rétablie dans ce Royaume.

II. Suede. La Diette generale des Etats du Ro. yaume est convoquée pour le 28. Janvier prochain; (vieux stile) & les Lettres circulaires ont été envoyées dans toutes les Provinces & les Villes. La France fait tout son possible pour engaget cette Couronne à acceder au dernier Traité d'Herrenhausen, mais on doute qu'elle pussife y résissir; non plus qu'à la Cour de Dannemare, qu'elle fait vivement solliciter pour cela. Le Baron de Freytach Ministre de l'Empereur qui est actuellement à Copenhague, est attendu ici; & on se flatte que ses negociations où se trouvent à present les Couronnes du Nord, de se résinir, & de ne point separer leurs intesées.

III. Petersbourg. L'Alliance de la Cour de Russie avec celle de Vienne, est une chose dont on ne doute plus; mais les articles qui sont, dit-on, de la derniere importance, doivent être tenus secrets jusqu'aprés la ratification. Les levées de Troupes de Terre & de Mer se continuent avec beaucoup de chaleur, & doivent être complettes pour le Printems prochain. Le fils aîné du Comte Godolfkin Grand Chancelier, est nommé à l'Ambaffade de Vienne; & le Comte de Rabutin est attendu ici de la Cour Imperiale, pour mettre la dernière main au Traité qui se negocie. Duchesse d'Holstein est enceinte de trois mois. On croit que la Cour fera un voyage à Moscoav, dés qu'il sera tombé suffisanment des neiges pour aller en Traineaux; & qu'il aura gelé. La Czarine continuë de faire l'admiration de la Cour & de ses Sujets, par l'étendue de son génie, sa penetration dans les affaires, sa bonté, son goût pour les beaux Arts, & la maniere dont elle gouverne les vaftes Erats que le feu Czar fon Auguste Epoux lui des Princes &c. Janvier 1726. 63 lui a confiez. C'est, dit on, une Princesse accomplie, & trés-digne du Trône ou la fortune l'a placée.

ARTICLE VII.

Qui contient ce qui s'est passé de plus considerable en ANGLETERRE, Es aux PAIS-BAS, de uis le mois dernier.

I. Y Ondres. Le 10. Novembre le Prince de Galles étant entré dans sa quarante-troisséme année, S. A. R. reçut au Palais de Leycoster les complimens de la Noblesse. L'aprés midi on tira le Canon de la Tour & du Parc, & le soir on tira un magnifique feu d'artifice devant ce Palais, qui étoit tout illuminé, de même que ceux de St. James & Witheal. Le pardon accordé par le Roi au Lord George Murrai, Frere du Duc d'Athol, qui s'étoit engagé dans la derniere rebellion, a passé les Sceaux, & le Vicomte de Bollingbrock. qui a été si longtems absent du Royaume pour la même affaire, est revenu en ce Païs, ayant obtenu sa grace de S. M. Le 15. le Conseil qui s'assembla au Cokpitt, prorogea le Parlement jusqu'au 27. Decembre. Ce jour-là on celebra l'anniversaire de la descente du Roi Guillaume en Angleterre; & le 16, on solemnisa la découverte de la conspiration des poudres à la maniere accoutumée. Les Seigneurs de l'Amirauté ayant reçu un Exprés de Gohr, ont donné les ordres necessaires pour le départ des Yachts qui doivent aller en Hollande recevoir le Roi & le ramener en Angleterre. L'Escadre de 5. Vailleaux de Guerre qui doit servir d'escorre

d'escorte à S. M. les attend à Buy de Nore; & se 27. les Officiers de la Maison de ce Prince partirent pour s'aller embarquer à Greenvich. Le Roi est attendu de ses Etats d'Allemagne pour le mois de Decembre, S. M. ayant resolu de se trouver à l'ouverture du Parlement. Le 3. Decembre on Iança à l'eau a Wolwich deux nouveaux Vaisseaux de Guerre nommez le Grafton & l'Assistance, l'un de 70. & l'autte de 50. pièces de Canon; & on compte que la Flotte de S. M. est actuellement composée de 200. Vaisseaux de Guerre; ce qui paroitroit incomprehensible, si on ne connoissoit la puissance & la richesse de ces Royaumes.

II. Bruxelles. Voici la Rolation de l'entrée qui fut faite à Bruxelles le 9. Octobre dernier, à la Serenissime Princesse Royale Marie-Elizabèth, lorsqu'elle vint prendre possession du Gouvernement General des Païs-Bas Autrichiens. Elle ne pur trouver place dans le Journal précedent, & nous la restituons ici comme une pièce digne de la curiossité des Lecteurs.

L Prince Eugene de Savoye ayant fait demission du Gouvernement General des Païs-Bas, Sa Maj. Imperiale & Catholique le sit Vicaire General de toute l'Italie le 28. Novembre 1724., & declara le 11. Decembre suivant la Serenissime Archiduchesse Marie Elisabeth sa Sœur Gouvernante des Païs-Bas.

Sa Majesté y envoya le Telt-Marechal Comte de Daun, Prince de Thiano, Chevalier de l'Ordre de la Toison d'or, Gouverneur de Vienne, &c. afin de regler les affaires du Païs & de faire les dispositions necessaires pour la venuë de la Serenissime Archiduchesse. Son Eccellence arriva le 15. Fevrier 1725, à Bruxelles, où elle sur reçuë avec

des Princes &c. Janvier 1726. 65 avec beaucoup de distinction par le Magistrat en corps & les Bourgeois, qui étoient sous les armes,

aux acclamations des peuples.

Entretems Sa Majesté Imperiale forma la Maifon de ladite Serenissime Archiduchesse, & nomma la Comtesse d'Uleselt pour sa Grand-Maittesse, le Comte Don Julio Visconti-Borromée pour son Grand Maître, le Prince de Rubempré & d'Eversberg, grand Veneur du Brabant, pour son grand Ecuyer, &c. & ordonna de faire tous les preparatifs, asin qu'elle pût partir commodément vers les Païs-Bas.

Les routes étant reglées, cette Princesse partit de Vienne le 4. Septembre à quatre heures aprésmidi, aprés avoir embrasse avec toute la tendresse possible l'Auguste Famille Imperiale, & avoir reçu les complimens des Ministres & de toute la Noblesse, & Elle artiva à fix heures & demie à Stockerau, éloigné de deux Postes de ladite Ville. Elle y sur reçué & complimentée par le Comte de Harrach, Chevalier de l'Ordre de la Toison d'or & Marechal de la Basse Autriche à la tête des Députez de cette Province, qui lui souhaiterent un heureux voyage, & eurent l'honneur de lui baisser la main.

Le lendemain Sa Majesté Imperiale & Catholique se rendit à cinq heures du matin à Stockerau pour la feliciter encore une fois sur son voyage, & la vit partir vers les Païs Bas. Elle sur reçue sur les routes par où Elle passa avec toutes les marques d'honneur dues à sa haute naissance, principalement à Prague où elle arriva le 10., à Nurremberg le 19., à Francfort le 25. Septembre, à Cologne le 1. Octobre, & à Maestriche le 3. aprés avoir mis 35. jours dans son voyage depuis Vienne jusqu'à Bruxelles.

E

Son Excellence le Comte de Daun ayant apris qu'elle approchoit de nos frontieres, envoya à sa rencontre le Comte Ferdinand de Daun son sils pour la complimenter en son nom, & sit partir le 2. Octobre un Detachement de Cavalerie du Regiment de Westerlo vers les limites du Brabant au delà de Tirlemont pour servir d'escorte à Son Altesse dans le reste de son voyage, & un detachement d'Infanterie pour servir de garde à son logement à Tirlemont.

Les Etats de la Province de Brabant s'étant assemblez, firent une Deputation de leur Corps, qui partir de Bruxelles le 3. Octobre pour aller sur les frontieres la recevoir & la complimenter. Elle fut composée de quatre Ecclesiastiques: savoir de

Mgr. Pierre Joseph Francken-Sierstorf Evêque

d'Anvers.

Mr. Pierre Paradanus Abbé de Vlierbeeck, Ordre de Sr. Benoît.

Mr. Jaques Hache Abbé de Villers, Ordre de Cisteaux.

Mr. Augustin van Eeckhout Abbé de Grimberghe, Ordre de Premontré.

De quatre Deputez de l'Etat Noble, qui sont: Le Duc d'Arschot-d'Aremberg, Chevalier de l'Ordre de la Toison d'or, grand Bailli du Hainau, &c.

Le Prince de Rubempré & d'Eversberg, Chevalier de l'Ordre de la Toison d'or, grand Veneur du Brabant, grand Ecuyer de la Serenissime Archiduchesse, &c.

Monsieur le Baron de Spangen, Deputé ordinaire de l'État.

Monfieut le Baron de Kiesegem, Deputé ordinaire de l'Erar.

Et des Bourguemaîtres des trois Chefs Villes pour le tiers Etat, sçavoir,

des Princes &c. Janvier 1726. 67
Monsieur Perre de Herkenrode, Bourguemaître de Louvain.

Monsieur Charles Vanden Berghe; Comte de Limminghe, Membre de l'Etat Noble, Bourgue-

maître de Bruxelles.

Monsieur Pascal-Jean-Augustin Vanden Cruyce; Bourguemaître d'Anvers, assistés de Monsieur Guillaume Vanden Brocck, Conseiller-Pensionnaire & Greffier des Etats de cette Province.

Son Altesse Serenssime arriva à Tirlemont le 4. Octobre, où S. Ex. le Comte de Daun étoit arrivé le même jour de Bruxelles pour la complimenter, S. A. S. y sur reçue avec tous les honneurs possibles; la Bourgeoisse étoit sous les armes tant à son entrée qu'à sa sortie.

Le Magistrat la reçut en corps à la Potte de Tongres, & lui presenta à genoux les Clefs de la Ville dans un bassin d'argent. Ceux du Magistrat & cinquante Bourgeois portans chacun des flambeaux allumez de cire blanche l'accompagnerent jusqu'à l'Hôtel de Ville, ou Elle logea. Toutes les cloches des l'Eglises sonnerent, les maisons des ruës par où Elle passa étoient joliment ornées, & le soir on fit des seux de joye & des illuminations par toute la Ville.

Le lendemain matin le Magistrat lui presenta le Vin d'honneur orné & tiré sur un char, & on lui sir à son départ les mêmes honneurs qu'on avoit faits à son entrée.

Elle arriva à Louvain le 5. Octobre, & trouva à quelque distance de la Ville les quatre Sermens des Bourgeois rangez en haye avec leurs Drapeaux deployez; Elle y sur reçuë au bruit du Canon & au son de la grosse Cloche & de celles des Eglifes & Couvents.

Le Magistrat en corps eut l'honneur de la com-E 2 plimenplimenter & de lui pretenter à genoux les Cless de la Ville dans un bassin d'argent. Soixante Bourgeois revêtus de robes noites porteient chacun un slambeau allumé & la conduisirent à l'Abbaye de Ste. Gertrude, où on lui avoir preparé son logement. Toutes les maisons des rues par où Elle passa étoient trés-bien ornées, ainsi que les Collèges; mais principalement la Maison de Ville qui étoit magnisique.

Mr. Stoupy, Trefoncier de Liege, President du grand College & Recteur magnisique, à la tête de l'Université de Louvain en corps, la complimenta en Latin sur son heureuse arrivée. Ils étoient tous en Robes de ceremonie, & lui rendirent les honneurs dûs à sa naissance; & le soir il y eut des feux de joye & des illuminations par toute la Ville.

Le lendemain le Magistrat lui presenta le Vin d'honneur sur un char trés-bien orné, precedé d'une belle Cavalcade. A son départ la Bourgeoisse se mit dereches sous les armes, & les soixante Bourgeois avec les quatre Compagnies du Serment convoyerent ladite Archiduchesse jusques à la Porte de Bruxelles, où S. A. S. arriva le 9. Octobre.

La Compagnie des Carabiniers & un Escadron du Regiment Imperial de Cuirassiers du Prince Don Émanuel de Portugal se trouverent sur le grand chemin de Louvain avec les Trompettes & Timbales pour y attendre S. A.S., & se mirent à la tête de la marche.

Dés que S. A. S. fut arrivée sur la hauteur à la Barrière, on sit la première decharge de toute l'Artillerie des Ramparts de la Ville.

Les dix Compagnies Bourgeoises de la Ville de Bruxelles, avec leurs Capitaines, étoient rangées en double haye le long de la Chaussée hors de des Princes &c. Janvier 1726. 69 la Porte de Louvain, & ment une decharge, dés que S. A. S. étoit passée.

La Noble Garde des Archers, & la Garde Royale des Hallebardiers, tous habillez de neuf leurs Chefs à la tête, qui se trouverent hors de ladite Porte, se rangerent d'abord autour de son Carosse, & l'accompagnerent jusqu'a la Couren la manière accoutumée.

Au destus de la premiere Porte, on avoit placé des Trompettes & Timballes, & autres instrumens de musique.

Entre les deux Portes, le Magistrat se trouva en corps dans une Loge tendué de drap rouge, où Mr. de Wilde, Pensionnaire de la Ville, harangua S. A. S. sur son heureuse arrivée, & Mr. le Comte de Limminghe Bourguemaître lui prefenta les Cless de la Ville dans un bassin d'argent.

La seconde (Porte étoit magnifiquement ornée de verdures en forme d'Arc triomphal, avec le Cronographe & les Vers suivans:

SERENISSIMÆ ARCHIDUCIS FAUSTUS INGRESSUS.

Ingredere, ô Soboles Leopoldo digna Parente,
Digna Soror Carolo: Belgi tutela, falufque
Ingredere: hos tangis longum sperata penates
Ex voto patria: sit felix numine dextro
Hic tuus ingressus, multisque hanc augeat urbem
Fortuna, Colique bonis! tu protege tantum
Virgineoque sinu Patrona Augusta tuere,
Quos offert devota tibi Bruxella clientes.

Son Altesse étoit dans un Carosse magnifique attelé de fix Chevaux, precedé de tous les grands Seigneurs à cheval, & entouré de vingt hommes de chaque Compagnie du Serment, faisant la nombre de cent, tous en Robes de ceremonie,

ayant chacun un flambeau allumé de cire blanche; & marchans des deux côtés du Carosse.

Ils étoient precedez par les Doyens des Corps de Métiers, failant aussi le nombre de cent, portans pareillement des flambeaux allumez, & on sonna d'abord toutes les Cloches de la Ville.

On voyoit sur la Place de Louvain un Arc de Triomphe, où étoit representé Sa Majesté Imperiale & Catholique qui donne le Gouvernement des Païs Bas à Son Altesse Serenissime sa Sœur; on y lisoit le Cronographe & les Vers suivans.

MARIA-ELISABETHA-LUCIA. A CAROLO SEXTO CÆSARE BELGIO AUSTIACO PRÆFECTA.

Acipe Belgarum regimen, Germana, fideles Imperiis populos experiere tuis. I Soror, Austriacosque Patres imitare regendo; Te moderante, Leo Belgicus Agnus erit.

Devant le Portail de l'Eglise Collegiale de St. Michel & de Ste. Gudule, le Chapître y avoit dresse un Arc de Triomphe, surmonté des quatre Vertus Cardinales, sçavoir: la Prudence, la Justice, la Force, & la Temperance; & on y voyoit les Cronographes suivans:

ELISABETHÆ AUSTRIACÆ
PRUDENTER. JUSTE', PORTITER, TEMPERATE'?
BELGAS GUBERNANTI.
Et plus-bas:

RELIGIOSISSIMÆ PRINCIPI
ECCLESIA COLLEGIATA BRUXELLENSIS.
La Renommée qui étoit au fommet de cet Arc
de Triomphe, prononçoit ces paroles:

Simul

Simul omnes possidet una. Elle possede toutes ces Vertus.

Devant la Porte de l'Eglife sous les Armes de l'Empereur on lisoit, Hic imperat: sous celles de l'Archiduchesse, Illa GUBERNAT.

Imperat hic Carolus Belgis, Isabella gubernat: Hoc dudum Cleri plurima vota petunt.

Son Altesse Serenissime étant venue devant le Portail, descendit du Carosse & entra dans l'Eglise pour rendre graces à Dieu de son heureuse arrivée. Elle y sut reçue par le Chapitre en corps, & Mr. Jean-Benoit-Joseph de Scocckart de Tirimont, qui en est Doyen, lui presenta la Sainte Croix, qu'elle baisa agenotiillée sur un Prie-Dieu couvett d'un tapis de velours cramoisi garni de galons d'or.

Cela étant fait, le Doyen la complimenta au nom du Chapître, & Elle fut conduite proceilionnellement & au bruit des Trompettes & Timbales au Chœur de ladite Eglife, où Elle adora le St. Sacrement des Miracles qui y étoit exposé; Elle fut placée sous un Dais, & le Chœur étoit tendu de belles tapisseries, & toute l'Eglise illuminée.

On chanta ensuite le *Te Deum*, qui fut entonné par le Doyen, & continué par la musique de la Cour, & lui donna la Benediction du St. Sacrement. On sit en même-tems la seconde salve de toute l'Artillerie des Ramparts de la Ville, & l'Archiduchesse fut reconduite à la Porte de l'Eglise de la même manière, qu'elle y avoit été recuë.

Etant remontée en Caroffe, elle poursuivit sa matche avec son cottege par la më dite de Stormstraet ou de l'assaur, & par celle des Dominicains. Ces Peres avoient embelli les deux côrez de la façade de leur Eglise, au dessus de la Porte on voyoit un Aigle avec les Armes de S. A.S. au dessous desquelles on lisoit ce double Cronographe:

ECCE RESURREXIT SANE' FORTISSIMA JUDITH, EX STIRPE AUSTRIACA, LYMPHA SALUTIS ADEST.

Il y avoir plufieurs autres inscriptions & embellissemens sur le reste de leur Couvent.

Plus bas que la Chapelle de Sr. Eloi on avoir dressé un Arc triomphal representant sous un Dais la Serenissime Archiduchesse, devant laquelle la Ville de Bruxelles & les sept familles Patriciennes se mettent à genoux. On voyoit au sommet Sr. Michel Patron de la Ville, & au dessous le Cronographe suivant.

MAGNO BRUXELLAS CUSTODE TUERE.

Pour conduire d'ici à la ruë des Frippiers, & pour borner la vûë de la ruë de l'Evêque, par ou Son Altesse Serenissime ne passa pas, on y avoit fair plusieurs Arcades.

Les Fontaines des trois Déesses prés de l'Eglise de St. Nicolas, étoient magnifiquement ornées; on avoit fait les trois Distiques suivans pour les y placer.

SUR JUNON.

Juno praest opibus: major junone Virago, Ditabit Belgas Elisabetha suos. SURPALLAS.

Dostrinam florere tuis modo Belgica terris, Artefque afpicies. Altera Pallas adeft. S U R V E N U S.

Huc fecum Comites castos adducit amores Virgo Gubernatrix. Cede proterva Venus. des Princes &c. Janvier 1726. 73 A l'entrée du grand Marché a la rue au beure, il y avoit un Aic de Triomphe representant la Justice interpide & incorruptible au milieu des presens & des menaces, faisant allusion aux Vertus de Son Altesse Serenissime, avec ces mots aux deux côtez:

Nec Blanditiis Nec Minis.
Ni par Carefles Ni par Menaces.
On lifoit au deflus du Tableau:
THEMIDI BELGICÆ, FORTI, INTERRITÆ, INTEGRÆ,
IN E X P U G N A B I L I.

Au dessous :

AUGUSTA NOBIS PRÆFECTA INDUET PRO TORACE JUSTITIAM. Sap. 5.

Son Altesse Serenissime traversa la grande Place, qui étoit magnifiquement ornée, & les galleries de la Maison de Ville étoient tendués de drap rouge. Le Portrait de Sa Majesté Imperiale & Catholique étoit exposé sous un riche Dais de Velours cramoiss au dessus de la Porte de la Maison de Ville, & plus-bas celui de la Serenissime Archiduchesse, avec cette Inscription:

CAROLO SEXTO FRATRI, NOVÆQUE BELGII !
GUBERNATRICI,
MARIÆ-ELISABETHÆ-LUCIÆ SORORI,
SENATUS POPULUSQUE BRUXELLENSIS.

A l'opposite de l'Hôtel de Ville, on avoit placé au pié de la Maiton du Roi, une Déesse qui preside aux Fontaines, avec ce Cronographe:

EXILIT HAC MELIUS PRÆSIDE, FONTIS AQUA.

Les Cinq Compagnies du Serment étoient rangées fous les armes fur la grande Place fous les ordres du Bourguemaître des Nations, & firent une belle decharge de leur mousqueterie dés que S. A. S. fut passe avec toute sa suite. Les Trompettes & Timbales, qui étoient sur les galleries de la Maison de Ville sonnerent continuellement & firent une belle hatmonie.

S. A. S. poursuivit sa marche vers le Marché aux Herbes, où la Fontaine étoit proprement ornée, & sur laquelle on avoit projetté de representer la Déesle Ceres, au milieu des Fruits & des Legumes, avec les Vers suivans:

Solis ut aspectu, mitique rigata liquore Latis ridet agris, luxuriatque Ceres: Sic tu cum nostris, ceu Sidus amabile, terris

Virgo ades, uberil·us Belgica ridet agris.

Elle poursuivit sa marche par la ruë de la Madelaine, au haut de laquelle, avant de monter la montagne de la ruë de la Cour, on voyoit un Arc de Triomphe, representant nôtre Auguste Empereur victorieux & triomphant, avec ces deux Vers;

Ut struit Augustus Dextrâ Victrice trophaum, Sic tu Virgineâ plantabis Pacis olivam.

Une grande partie de la Garnison étoit rangée sous les armes devant la Cour, & dés que la Serenissime Archiduchesse y sur entrée, on sit une troisséme decharge de toute l'Artillerie de nos Ramparts.

Toutes les Dames qui étoient magnifiquement habillées, s'étoient rendues à la Cour, & eurent l'honneur de faluer S. A. S. qui foupa en

public le jour de son arrivée.

Le soir la Cour & toutes les Maisons des Ministres furent illuminées de flambeaux de cire blanche; & il y eut des illuminations par toute la Ville, avec d'autres demonstrations de joye publiques.

des Princes & C. Janvier 1726. 75 Les Maisons par où S. A. S. passa étoient magnisiquement parées de Verdures, Tableaux, Emblêmes, Devises, Inscriptions & autres embellissemens; & un chacun s'étoit efforcé à les embellir à l'envi l'un de l'autre, pour montrer le

respect & la joie qu'ils ont pour la venuë de cette Auguste & Serenissime Princesse.

III. On commença le 11. Novembre des prieres publiques dans toutes les Eglises de cette Ville pour demander à Dieu son assistance en faveur de la Serenissime Princesse Royale dans l'administration du Gouvernement de ces Provinces. Le 10. S. A. S. fit donner le divertissement d'une grande partie de chasse à l'Electeur de Cologne & à l'Evêque de Ratisbonne son Frere dans la Forêt de Soignes, & les fit ensuite splendidement traiter à diner dans la Maison de Bois-Fort par le Prince de Rubempré son Grand Ecuyer. Le lendemain ces Princes allerent voir la belle Ville d'Anvers, & le soir ils revinrent en cette Ville. Il est arrivé ici un Envoyé du Duc de Lorraine pour feliciter S. A. S. sur sa prise de possession du Gouvernement. Le 19. le Marquis Viscomti, premier Ministre, assista pour la premiere fois au Conseil Privé. Le Comte de Lanoy a été fait Gentilhomme de la Chambre, & Grand Maître des Cuisines de l'Archiduchesse.

IV. On celebra le 19. à la Cour avec beaucoup de magnificence la Fête de Ste. Elifabeth,
dont l'Imperatrice porte le nom. Le Te Deum fut
chanté en Musique le matin au bruit des décharges de toute l'Artillerie; le soir il y eur Comédie
& Bal, auquel assistement les deux Princes de Baviere; & le 21. L. A. S. partirent pour se rendre
à Bonn, trés-fatisfaites des honneurs qu'on leur a
rendus ici. Le 22. le Comte de Daun prit son
Audience

Audience de congé de la Serenissime Princesse Royale, & partit le 25, avec la Comteile son Epoule pour se rendre a Milan, où il va relever le Comte de Colloredo dans le Gouvernement General de ce Duché. Depuis son départ, c'est le Gomte de Wehlen nouvellement revenu de la Cour de Vienne, qui exerce par interim le Generalat des Troupes en ce Païs. Les trois Doyens bannis, qui n'étoient pas compris dans la dernière Amnistie, ont obtenu leur pardon, & font revenus ici. L'Empereur a nommé le Welt Maréchal Zumjungen, qui commande les Troupes Imperiales en Sicile, Capitaine des Armes dans ces Païs, à la place du Comte de Daun; le Marquis de St. Philippe, nommé par le Roi d'Espagne à l'Ambassade d'Hollande, est attendu ici de Genes; & ce Ministre restera quelque tems en cette Ville avant de passer à la Haye, pour regler avec les Commissaires Imperiaux les affaires dont étoit chargé le feu Marquis de Beretti-Landi. Les Comtes de Mastaing, d'Alberg & de Pair, ont été declarez Chambellans de la Serenissime Archiduchesse.

V. Hollande. Le 14. Novembre les Etats d'Hollande & de Wostfrise se rassemblement pour la premiere fois depuis leur dernier ajournement. Le Prince Electoral de Baviere & le Prince Ferdinand son Frere, ont fait un voyage dans ces Provinces, & aprés y avoir vû ce qu'il y a de plus remarquable, ces Princes s'en sont retournez à Munich par Bonn. Le Prince de Kurakin, Ambassident de Russe, a pris son Audience de congé de L. H. P. par un Memoire, étant actuellement à la Cour de France; & S. Exc. leur ayant fait communiquer ses Lettres de rapel, a reçu le present ordinaire, consistant en une Médaille avec la chaine d'or de la valeur de 6000, florins: Le Marquis de Monteleon,

des Princes &c. Janvier 1726. teleon, Ambailadeur d'E/pagne est aussi rapellé, & à reçu le même present. Il est encore arrivé dans les Ports d'Hollande s. Vaisseaux richement chargez revenans de Batavia. Le 23. les Etats d'Hollande & de Westfrise se separerent jusqu'au 12. Decembre: & le 28. Mrs. du Conseil d'Etat s'é. tans-tendus dans l'Assemblée de L. H. P., y délivrerent le nouvel état de Guerre pour l'année 1726. Mrs. Hop font revenus, l'un de Hannover, & l'aure de la Cour de France. Le 4. Decembre il arriva à Gorée six Yachts & 4. Vaisseaux de Guerre Anglois, commandez par l'Amiral Norris, pour recevoir sur leur bord le Roi de la Grande Bretagne, & le reconduire en Angleterre. S. M. est attenduë d'Hannover vers le 15. Decembre; & Mr. Finck, son Ministre en cette Cour a déja demandé à L. H. P. les escortes necessaires.

ARTICLE VIII.

Qui contient les Naissances, Mariages, & Morts des Princes, & autres Personnes illustres pendant les mois d'Octobre & de Novembre.

I. Aissances. La Princesse della Scala accoucha à Naples d'une fille au commencement d'Octobre.

Le 3. Novembre la Comtesse Epouse du West Ma. échal Comte de Flemming, de l'illustre Maiton de Radziwill, accoucha d'un Fils à Warsovie.

Le 16. la Comtesse de Thoulouse accoucha d'un Prince à Paris, qui portera le nom de Duc de Ponthieure.

La Princesse de Robec, Dame d'Honneur de la jeune

jeune Reine Douairiere d'Espagne, est accouchée d'un Fils dans la même Ville.

Le 24. sur les trois heures du matin, la Princesse Epouse du Prince Hereditaire de Sultzbach, Fille de l'Electeur Palatin, accoucha d'un Prince à Manheym.

La Duchesse de Richmond est accouchée à Londres d'une Fille; & la Duchesse de Montague d'un

Fils.

II. Mariages. Le 2. Octobre le Comte de Kofenski, Chambellan de l'Empereur, épousa à Vienne la Comtesse de Funsikirken, Damed'Honneur de l'Imperatrice.

Le Duc de St. Blas Sicilien, a épousé à St. Ildefonse Dona Isabella Piscatori, Dame d'Honneur de la Reine d'Espagne.

Le Comte Joseph Breuner a épousé à Vienne la Comtesse de Salm, Dame de Cour de l'Imperatrice Douairiere.

III. Morts. Mr. Gentilotti, Evêque de Trente, est mort à Rome.

Le Duc Salviati, Capitaine des Cuirassiers de la Garde du Grand Duc, est mort à Florence.

Le 12. Octobre mourut a Rome le Cardinal del Giudici, Doyen du Sacré College, dans la septante neuvième année de son âge, & la trente-cinquième de son Cardinalat. Il avoit été sait Cardinal par le Pape Alexandre VIII., & étoit Protecteur des affaires de Sicile, lorsqu'il en sut nommé Viceroi par interim au mois de Decemb. 1701. Aprés avoit été Grand Inquisiteur d'Espagne pendant plusieurs années, il sut nommé Gouverneur du seu Prince des Asturies, mort Roi d'Espagne, & en sit les sonctions jusqu'en Juillet 1716., que cette Charge sut donnée au Duc de Popoli. Il étoit de la Maison des Ducs de Giovenazzo de Naples.

des Princes &c. Janvier 1726. 79

Le 23. mourut à Bruxelles le Marquis de Beretti-Landi, Chevalier de l'Ordre Militaire de St. Jacques, &c. Ambassadeur du Roi d'Espagne auprés de la Republique de Venise, en dernier lieu son Plenipotentiaire au Congrés de Cambrai, & chargé des affaires de S. M. Cath. dans les Païs-Bas.

Mr. de Chaulnes, Evêque de Grenoble, est mort dans son Diocese.

Mr. de Verthamont, Evêque de Conserans,

payé le même tribut à la nature.

Le Lord Withworth, Baron de Galovai en Irlande, qui a été employé à plusieurs Ambassades sous les deux derniers Regnes, est mortà Londres.

Jacques Eleonor Rouxel de Medavi de Grancey, Marechal de *France*, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de *Sedan* &c. mourut subitement le 6. Novembre à *Paris* âgé de 70. ans.

Mr. Printz Grand Marechal de la Cour du Roi de Prusse est mort à *Berlin* d'une attaque d'apoplexie.

Dona Maria Claudia Guarini, née Comtesse d'Althan, est morte à Vienne.

Mr. de Cahimo Gouverneur de Damme, est mort subirement à Gand.

Le 20. le Landgrave Guillaume de Hesse-Rhenfeld mourut à *Schwalbach* âgé de 80. ans.

Le Marquis Marchietti Envoyé du Duc de Parme auprés du Roi de la Grande Bretagne, est mort à Hannover.

Le 27. Messire Jacques des Marêts Archevêque d'Auch, Abbé de Landais &c. mourut à Paris âgé de 72. ans.

L'Abbé Scarlati Ministre de l'Electeur de Baviere à Rome, y est mort.

La Duchesse Douairiere d'Holstein Ploen, de l'illustre

La Clef du Cabinet

'illustre Maison de Merode, mourut le 14. dans on Château de Roi prés de Langres, où elle faisoit a résidence.

La Comtesse Henckl Dame d'Honneur de l'Imperatrice, est morte à Vienne à la fleur de son âge.

Le fameux Dominique, qui jouoit devant le Roi de France le Rôle d'Arlequin à la Comédie Italienne, également celebre par ses talens pour le Theatre, que par son goût exquis pour les Sciences & la Litterature, est mort subitement à Fontainebleau.

FIN:

TABLE

DES ARTICLES

Du mois de Janvier 1726.

ARTICLE	I. Litterature. pa	ige 3
ARTICLE	II. Espagne & Portugal.	11
ARTICLE	III. Italie.	19
ARTICLE	IV. France	31
	V. Allemagne.	52
	VI. Pologne & Nord.	6 T
ARTICLE	VII. Angleterre, Hollande	, & Pais-
Bas.		63
ARTICLE	VIII. Naissances, Mariages	& Morts.
		77